Le magazine de la Communauté de communes du Pays d'Astrée

www.pays-astree.com

Pays d'Astrée

n°17
juin 2013

p.10
Emploi… mode d'emploi !

p.15
Portrait
Paul Verdier et son livre « 80 printemps en Forez… »

Enfance
Pôle Petite Enfance à Marcilly le Châtel : c'est parti…
p.18

Communauté de communes
Pays d'Astrée

SOMMAIRE

Pays d'Astrée

Le magazine de la Communauté de communes
N° 17 - juin 2013

p.10

DOSSIER

Emploi... mode d'emploi
Choisissez votre dispositif...

Notre territoire se transforme, il imprime sa marque. Sa volonté d'offrir un environnement de qualité est une stratégie qui commence à payer... C'est dans ce contexte que tous les acteurs économiques, entreprises, organismes de formation, structures d'aides et d'insertion, groupements d'employeurs, collectivités… ont leur rôle à jouer et que chacun joue bien son rôle…
La force de notre territoire réside dans la collaboration efficace qui existe entre les différents acteurs et les services d'aide au retour à l'emploi.
Un travail qui s'effectue en lien constant avec les équipes de toutes ces structures avec à la tête du dispositif, « la Maison des Services des Monts du Forez ».

p.4

Le nouvel Office de Tourisme

p.6

Opération « Stop au gaspillage » au collège...

p.19

Rendez-vous du 16 au 18 août
pour la 9ème édition du Foreztival

TOUJOURS EN CONTACT !

Ce magazine est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à l'adresse suivante :

info@pays-astree.com

p.4 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **OUVERTE**
> Un nouvel Office de tourisme
> Les nouveaux sites internet de Boën sur Lignon et Leigneux
> Le pôle associatif en ébullition
> 90 bougies pour l'Etoile Boën basket
> L'ADMR

p.6 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **DURABLE**
> Opération « stop au gaspillage » au collège
> Marché de collecte des déchets ménagers
> Fiches pratiques pour bien composter…

p.8 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **FINANCES**
> Budget 2013

p.10 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **DOSSIER**
> Emploi... mode d'emploi

p.15 **ILS FONT LA** [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES]
> Portrait : Paul Verdier

p.16 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **LA VIE**
> Retour sur le SELPA
> Les médaillés
> La charte des menus Foreziens
> Bienvenue aux nouvelles entreprises

p.18 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **LE POINT SUR**
> Le Pôle Petite Enfance à Marcilly le Châtel
> Les centres de loisirs pendant les vacances d'été
> La 9ème édition du Foreztival

p.20 [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES] **TERRE D'ICI**
> La mise aux normes incendie pour Goutelas
> Les projets de passerelles sur le Lignon
> Clin d'œil à Marc Delacroix
> Les chemins de Montaigne

p.22 **RÉTRO**
> Evènements en image

p.24 **A TRAVERS LA** [COMMUNAUTÉ DE COMMUNES]
> Agenda
> Brèves
> Adresses utiles

Communauté de communes Pays d'Astrée

Pays d'Astrée est une publication éditée par la Communauté de communes du Pays d'Astrée. Numéro 17 juin 2013 - ISSN 2267-3504
Communauté de communes du Pays d'Astrée, 17 rue de Roanne BP1 - 42130 Boën-sur-Lignon - Tél : 04 77 97 72 48 - Fax : 04 77 97 72 49
info@pays-astree.com - www.pays-astree.com - Directeur de la publication : Lucien Moullier - Rédaction, création graphique, impression : www.isabellepauze.fr conseil en communication - Crédit photos : Isabelle Pauze, J. Bernard-Abou, Elie Grillet, Philippe Mesa (Marc Delacroix), Ecopolux (Foreztival), Ademe, Communauté de communes du Pays d'Astrée, les associations du territoire, la Maison des services des monts du Forez. Impression 8000 exemplaires imprimés sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement. Distribution gratuite.

PEFC 00-00-0000

IMPRIM'VERT

« La Communauté de communes du Pays d'Astrée défend les intérêts communs aux 18 communes membres »

Développement économique

Environnement

Tourisme et culture

Services à la population

Editorial

La Communauté de communes, soucieuse de tenir informés ses habitants publie deux bulletins par an. Voici le deuxième de cette année 2013 qui vous présente un panorama des réalisations et des projets en cours.

Nous avons souhaité rendre hommage à Bernard Chapelon qui fut Président de notre Communauté de communes de mars 2008 au mois d'août 2010 où il fut contraint de démissionner pour raisons de santé. Avec lui, nous vous invitons à continuer de rêver.

Malgré les difficultés que nous rencontrons à tous les niveaux, nous poursuivons notre projet de territoire en tenant compte des réalités et des contraintes financières. Conscient des difficultés de beaucoup de familles, le conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Notre préoccupation principale reste l'emploi : c'est le thème central de ce bulletin.

Le premier salon de l'économie locale qui s'est tenu les 20 et 21 avril a montré le dynamisme de notre territoire.

Le tourisme fait partie de nos atouts : nous disposons maintenant d'un Office de tourisme attractif bien placé en centre-ville.

Dans nos dix-huit communes, de nombreuses associations vous proposent des activités indispensables dans les domaines sportifs, culturels et sociaux grâce à des bénévoles actifs et dévoués.

A proximité du cinéma « L'entract' », nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment pour accueillir l'école de musique. Ainsi naîtra dans ce secteur un pôle associatif où l'on trouve déjà le club de basket et les locaux de l'aide alimentaire.

Nous sommes actuellement confrontés au délicat problème du traitement des déchets que nous produisons : c'est un enjeu majeur sur le plan financier et le plan environnemental.

Dans nos projets figurait la réalisation de trois passerelles sur le Lignon : celle de la Baume à Sail sous Couzan vient d'être inaugurée, celle de Giraud entre Boën et Trelins, puis celle du Grand Pré entre la Bastie et le Pic de Montverdun sont programmées. Un nouveau pôle petite enfance verra le jour à Marcilly le Châtel venant en complément de celui de Sainte Agathe la Bouteresse.

Nous vous invitons à découvrir notre nouveau site internet pour de plus amples informations. Dans notre prochain bulletin, nous vous présenterons les nouvelles modalités concernant les élections locales de mars 2014 et les modifications prévues pour la désignation des conseillers communautaires.

Lucien Moullier

Président de la Communauté de communes du Pays d'Astrée
Conseiller Général de la Loire
Maire de Boën-sur-Lignon

Ancien Président de notre Communauté de communes, Bernard Chapelon nous a quittés au mois de janvier dernier.

Nous avons souhaité lui rendre hommage à la « hauteur » du personnage et à son image d'homme atypique... Passionné de photographie, vous retrouverez tout au long des pages de ce numéro quelques-uns de ses clichés personnels assortis d'un clin d'oeil à ce sacré « bonhomme »… pas tout à fait comme les autres…

Nous remercions son épouse Claudine…

Alors, allons au gré des pages : « continuons à rêver » avec Bernard…

Le pôle associatif en ébullition...

Maison Lafay (en médaillon), future Ecole de musique du Pays d'Astrée et le tènement Alsace Lorraine

Ça bouge autour du nouvel espace associatif du territoire, la maison « Lafay », le tènement « Alsace Lorraine » et le cinéma L'entract'. Poursuite des travaux, 90ème anniversaire de « l'Etoile Boën basket »... voici un petit résumé de ces actualités...

La suite du 1er coup de pelle

Les travaux de menuiserie et d'isolation, programmés sur le tènement Alsace Lorraine où se situeront les locaux de l'aide alimentaire, l'Etoile Boën basket, l'Apij*, suivent leur cours.

La consultation publique des entreprises concernant les travaux de la « Maison Lafay » future école de musique du Pays d'Astrée sera rendue officielle lors de la décision du prochain conseil communautaire en juillet.

Les travaux relèveront du gros œuvre, de l'isolation, de la plâtrerie, du traitement acoustique, de l'électricité, de la plomberie, du revêtement de sol, du chauffage avec changement d'une chaudière gaz à condensation, du traitement du plomb, des aménagements extérieurs...
Ils débuteront au plus tôt en septembre 2013 pour une durée estimée à 7 mois.

**Apij : Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes*

Projet graff... en attente du soleil !

Compte tenu de la météo durant les vacances de Pâques, ce projet a dû être reporté une première fois, le week-end imaginé pour sa réalisation a lui aussi été trop pluvieux... A l'heure du bouclage de ce magazine, la date de réalisation de ce projet n'a pas encore pu être calée avec les jeunes concernés et les professionnels de La Coulure. Il sera reporté à la rentrée.

90 bougies pour l'Etoile Boën basket
Réservez votre samedi 14 septembre !

Françoise Meyrieux, présidente de l'association nous en parle...

« L'association fête ses 90 ans ! A cette occasion nous organisons le 14 septembre prochain de nombreuses animations au gymnase intercommunal. La journée débutera entre 10h et 10h30, par un défilé des joueurs de basket enfants et adultes dans la ville. En début d'après-midi, se déroulera un match de basket handisport, suivi vers 16h des remises de récompenses avec la présence d'anciens joueurs. A 17h, deux équipes masculines de niveau national s'affronteront. Après le vin d'honneur, nous clôturerons la journée par une soirée dansante. »

EN SAVOIR PLUS

L'étoile de Boën c'est :
- **105 licenciés**
- **1 équipe baby**
- **5 équipes de jeunes**
- **1 équipe loisir féminine**
- **1 équipe sénior masculine**

Les U13F et U13M

LES ÉTAPES

> **8 décembre 1923 :** naissance de l'Etoile de Boën, association pluridisciplinaire (basket, gymnastique, clique…) sous l'impulsion de l'Abbé Martin. L'Etoile connaît une grande expansion.
> **Années 1930 :** construction du terrain de basket rue Alsace Lorraine, auparavant les matchs se jouaient sur la place de l'hôtel de ville. L'association est mise en sommeil pendant la seconde guerre mondiale.
> **1er août 1950 :** affiliation à la Fédération Française de Basket Ball.
> **Décade 1950-1960 :** période la plus faste pour le club avec 5 titres de champions de la Loire FFBB.
> **1950 :** début d'une section féminine
> **1981 :** construction du gymnase. Avec cette construction, le club va prospérer pour atteindre les 130 licenciés dans les années 1990 - 2000.
> **20 mai 1989 :** Dans le cadre du jubilé de Christian Jallon, arbitre international, un match opposant l'ASVEL à l'Elan Béarnais ORTHEZ (2 des meilleures équipes de France du moment) eut lieu au gymnase.
> **1991-1992 :** l'équipe senior masculine évolue en Région.
> **Septembre 2003 :** création de la section baby basket.
> **2007- 2008 :** l'équipe senior féminine évolue en DF2, plus haut niveau de compétition atteint par une équipe féminine de basket à Boën.

CONTACT :
Françoise Meyrieux Présidente
etoiledeboen@wanadoo.fr
Tél : 04 77 24 06 80

L'aide alimentaire, les seniors et l'ADMR... des points en commun !

Né de la rencontre de plusieurs dynamiques : d'un groupe de travail composé d'élus, d'associations d'aide à la personne comme l'aide alimentaire, l'ADMR, des CCAS... et à l'initiative de la Maison des Services des Monts du Forez, le service de portage de repas à domicile a été mis en place sur le territoire voilà maintenant 2 ans, avec des résultats conséquents... 200 repas livrés/semaine, 1 emploi créé... le tout porté par le foyer-résidence de L'Astrée à Boën sur Lignon.

Cette expérience extrêmement positive a permis de travailler sur d'autres scénarii. C'est dans ce contexte que la Communauté de communes en lien avec la Maison des Services des Monts du Forez avec l'appui d'un groupe de travail a décidé d'engager une réflexion sur la question du vieillissement et la problématique de la mobilité. Ainsi une enquête a été réalisée dernièrement sur les besoins des personnes âgées de + 65 ans dans les domaines de la mobilité et des déplacements. De manière générale, l'enquête conforte l'idée qu'un besoin existe dans ce domaine. Les résultats laissent apparaitre un réel intérêt pour la démarche et le souhait, pour de nombreuses personnes interrogées (36 %), de solliciter le service si celui-ci se met en place. Une réflexion autour des perspectives à venir et une identification des premières orientations sont engagées… avec pour objectifs de créer de l'activité et de l'emploi sur le territoire… alors, à suivre…

Le nouvel Office de Tourisme **a ouvert ses portes !**

Situés à quelques encablures du centre de Boën sur Lignon, au 17 place de l'Hôtel de ville, l'Office de tourisme a emménagé dans ses nouveaux locaux. Doté d'un outil moderne et adapté aux personnes à mobilité réduite, il offre une pluralité de services destinés à accueillir au mieux nos touristes et dynamiser notre territoire. Ce projet d'aménagement entre dans le cadre de la politique de développement touristique et économique de notre Communauté de communes afin de promouvoir notre beau Pays d'Astrée.

L'équipe au complet vous accueille…

Claude Crépet agent de développement touristique, Lucie Rouchouse conseillère en séjours et Isabelle Charles nouvellement arrivée, vous accueillent sur de nouvelles plages horaires du 18/06 au 24/08 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

CONTACT :
Office de tourisme du Pays d'Astrée
17 place de l'Hôtel de ville
42130 Boën sur Lignon
Tél : 04 77 24 01 28
E-mail : ot.pays-astree@wanadoo.fr
www.otpaysdastree.fr

LES PETITS PLUS

- **100 m² de locaux**
- **Un espace d'exposition**
- **Un accueil et espace détente pour enfants**
- **Une banque d'accueil avec accès internet en wifi**
- **Un affichage des informations**
- **Un bureau, une salle de réunion, une réserve documentaire…**

Une partie de l'équipe de l'Office de Tourisme

Le SIPA **avance !**

Echanger pour être plus performant tel est l'objectif du SIPA (Système d'Information du Pays d'Astrée).

Issu du groupe de travail portant son nom, composé d'élus et d'agents de la Communauté de communes, il doit son origine à la mise en évidence d'une carence dans la transmission de l'information entre les forces vives du territoire (entreprises, collectivités, associations…). Depuis, les choses ont bien évolué puisque six sites internet ont été réalisés :

Le site internet de l'Office de tourisme
> www.otpaysdastree.fr

Le site de l'Union Commerciale et Artisanale ACTIF
> www.actif-astree.fr

Le site internet des entreprises industrielles, vitrine des savoir-faire industriels de notre territoire
> www.industries-loire-astree.com

Le site internet de la Communauté de communes
> **www.pays-astree.com**
complété d'ici peu par un intranet.

En lien avec ce dernier, deux sites arrivent sur la toile. Il s'agit du nouveau site officiel des communes de Boën sur Lignon, déjà en ligne et de Leigneux, bientôt en ligne.

www.boen.fr

Réseau ADMR…
De nouvelles certifications et labellisations!

Créé en 1945, l'ADMR est le premier réseau de services à la personne de France.

Dans la Loire ce sont 59 associations qui sont mobilisées au quotidien et qui aident plus de 10 000 personnes chaque année. Plusieurs certifications et labellisations ont été obtenues tout récemment par le réseau ADMR de la Loire en matière de qualité de services. Après le succès de la certification AFNOR NF Service aux Personnes pour ses services Familles, Soins et Services Personnes Agées ou en situation de handicap, l'ADMR a également obtenu la Labellisation Loire délivrée par le Conseil général de la Loire. Ce label garantit à la fois la professionnalisation et la modernisation des métiers, mais aussi la qualité du service rendu.

L'ADMR c'est une palette de services proposés comme :

- La garde d'enfants à domicile
- L'aide à domicile pour les plus âgés, (garde jour et nuit, transport accompagné, les soins…)
- Les petits travaux d'intérieurs et d'extérieurs mais aussi localement
- L'aide aux plus démunis car en effet l'ADMR sert de support à l'aide alimentaire qui se trouve au rez de chaussée du pôle inter-associatif (tènement Alsace lorraine) avec la distribution de colis lors des permanences les jeudis matins tous les 15 jours.

CONTACT : ADMR
Maison des Services
10 place Mandrillon - 42130 Boën sur Lignon
au **04 77 24 19 69** ou **04 77 96 23 60.**

L'art de ne pas gaspiller ?

En matière de déchets, les expériences se multiplient sur notre territoire. Compostage, opération « stop au gaspillage » à la cité scolaire de L'Astrée... toutes les initiatives sont à mettre en valeur. Elles correspondent à une prise en compte de la problématique déchets qui ne se résoudra que par les pratiques éco-citoyennes et la responsabilisation de tout un chacun.

Alors agissons au quotidien pour notre environnement...

Opération stop **au gaspillage au collège !**

Une réflexion engagée par les représentants de la cité scolaire L'Astrée, le Conseil général de la Loire et la Communauté de communes du Pays d'Astrée a permis de pointer les problèmes de gaspillage lors de la restauration quotidienne des collégiens et lycéens.
Une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire a donc été mise en place, grâce notamment à la mobilisation de l'équipe salariée de l'établissement et à l'impulsion donnée par le chef des cuisines M. Soria.
Charlotte Merle, animatrice jeunesse de la Communauté de communes au foyer du collège et Alain Corvi, ambassadeur du tri à la Communauté de communes nous en parlent...

« 850 repas/jour sont servis à la cité scolaire. Les restes de repas ont été estimés à environ 100kg/jour. Nous avons donc réfléchi à ce qu'il était possible de mettre en place pour lutter contre ce gaspillage alimentaire.
Dans un premier temps, il a été décidé de créer trois « poubelles » : un flux pain, un flux restes alimentaires et un flux serviettes, pots de yaourts... afin de quantifier le volume de ces déchets sur 3 semaines et faire le rapport sur une année.

Avec l'aide des élèves, une affiche a été réalisée pour informer le plus grand nombre de cette nouvelle organisation.
En amont le message communiqué permettra d'agir sur le mode de consommation alimentaire des élèves: se servir en quantité raisonnable et plutôt se resservir pour éviter le gaspillage.

Après quantification des volumes des déchets récupérés, une réflexion sera menée pour décider du mode de traitement et de compostage de chaque filière de déchets (pain, restes alimentaires, pot de yaourt...) ».

Le point sur **le marché de collecte des déchets ménagers**

Ludovic Buisson, 1er Vice-président de la Communauté de communes en charge de l'environnement et du développement durable

« Le nouveau marché public de traitement des déchets a été attribué en partie : 2 lots sur 4. Les lots « collecte du verre » et « traitement des ordures ménagères et collecte sélective » ont été attribués respectivement à GUERIN SORECA et SITA. Déclarés sans suite, 2 autres lots relevant de la collecte et du transfert des ordures ménagères font l'objet d'un nouveau marché lancé sans la Communauté de communes de Feurs en Forez. Le choix du prestataire sera connu début juillet pour une mise en service au 1er septembre 2013. D'ici là, le prestataire actuel, la société Véolia, assurera une prolongation de l'actuel contrat du 1/05/13 au 1/09/13.
Nous vous tiendrons informés à la rentrée de septembre des probables modifications de circuits et jours de collecte en cas de changement de prestataire ».

Actualités **SPANC***

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne déploie des aides pour la réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif... dans certaines conditions.

Elle vient d'acter dans son nouveau programme d'intervention, un dispositif qui permettra à certains particuliers de bénéficier d'une aide financière pour la réhabilitation de leur assainissement individuel à concurrence de 50% d'un montant maximum de travaux de 8000 €.

Pour connaître les conditions d'éligibilité contactez votre technicien SPANC du SYMILAV**:
Romain PIPIER au **04 77 58 46 86**

**SPANC : Service public d'Assainissement Non Collectif*
***Symilav : Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy*

FICHES PRATIQUES

En France, la quantité de nos déchets a doublé en 40 ans. Nous produisons chacun d'entre nous 590 kg/an ; pour le Pays d'Astrée ce chiffre est de 566 kg par habitant en 2012. Les lois Grenelle nous imposent de réduire de 7% par an nos déchets ménagers.
Alors réduisons et vite... mode d'emploi...

FICHE PRATIQUE n°1

Compostage des déchets

1- **Vous triez et déposez régulièrement vos déchets de cuisine dans le composteur**
2- **Vous aérez de temps en temps votre composteur**
3- **Place aux vers et autres petites bêtes. Ils vont décomposer les déchets et les transformer en engrais de qualité pour les plantes : le compost !**
4- **Vous récupérez le compost pour vos plantes et jardinières**

IL DIGÈRE

> épluchures de légumes et de fruits
> fruits et légumes abîmés
> coquilles d'œufs broyées
> filtres en papier et marc de café
> occasionnellement essuie-tout et mouchoirs en papier
> fleurs fanées, feuilles mortes, le gazon en fines couches, les tailles de haies coupées en petits morceaux, les copeaux de bois non traités, la paille…

IL NE DIGÈRE PAS

> viande et poisson
> cendres de bois
> couches et lingettes
> corps gras : huiles et sauces
> excréments d'animaux
> les tailles de thuyas
> matériaux non dégradables : verre, plastique, métal…

FICHE PRATIQUE n°2

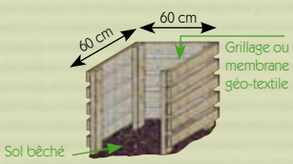

Fabriquez votre propre composteur

Procurez-vous 5 palettes de bois (la pose d'un couvercle peut protéger le compost du climat et des animaux indésirables). Fixez-les entre elles, nappez l'intérieur d'une membrane géotextile ou d'un grillage à fines mailles. Votre composteur est prêt à l'emploi !
Pour protéger le bois de votre composteur, préférez l'huile dure (2 couches), puis de la cire dure (1 couche) afin de ne pas nuire aux micro-organismes.

FICHE PRATIQUE n°3

Utilisation du composteur

Une fois votre composteur installé à même le sol, commencez par mettre quelques rameaux ligneux sur la terre pour favoriser le drainage et l'aération. Apportez ensuite des matières vertes et brunes en quantité équilibrée. Aérez le tas au fur et à mesure avec une fourche. Profitez-en pour humidifier si les déchets sont secs. Quand les matières sont transformées en humus (4 à 6 mois), démarrez un autre compost, le premier étant prêt à être utilisé.

FICHE PRATIQUE n°4

Où mettre son composteur ?

> A mi-ombre et à l'abri du vent pour favoriser la mise en route et le bon déroulement du processus de compostage
> Sur un sol plat et non détrempé, sur une surface d'environ 1m² de préférence retournée pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes.
> Dans un endroit pratique et accessible

FICHE PRATIQUE n°5

Pourquoi composter ?

1/3 de notre poubelle est composé de déchets compostables qui peuvent être recyclés et réutilisés.

> Composition de votre poubelle
46% déchets recyclables :
- 24% papiers/cartonettes - 10% verre - 6% plastique - 4% métaux - 2% briques

30% bio-déchets : déchets compostables
20% ordures ménagères : déchets incinérés
4% divers : déchets des déchèteries

> En réalisant votre propre compost, vous améliorez la terre, nourrissez les légumes, renforcez les fleurs et ainsi limitez l'apparition de maladies !
Vous pouvez utiliser votre compost avant maturité en paillage aux pieds des arbres, sur des cultures…mais il ne faut pas l'incorporer au sol. Dans le jardin, utilisez votre compost mûr en mélangeant le compost à la couche superficielle du sol sur 5 à 10 cm de profondeur au printemps. En terreau pour les fleurs, faites le mélange suivant : 1/3 compost - 1/3 de terre du jardin - 1/3 de sable.

A NOTER

Les rendez-vous

> Les animations de l'ambassadeur du tri sur le marché de Boën sur Lignon
- **11/07 :** tri des plastiques
- **12/09 :** DEEE*, lampes, piles, cartouches d'encre
- **10/10 :** le compostage
- **14/11 :** les cartons, papiers, journaux
- **12/12 :** le tri en général, emballages, etc...

> Dates de visite des centres d'enfouissement et de tri à Firminy et Roche la Molière
- **les 11 et 13 septembre** matins
(départ 7h30 du parking Moizieux à Boën sur Lignon, transport gratuit et collectif en fonction du nombre d'inscrits).

Réservation :
Alain Corvi
au **06 47 23 48 05** ou **04 77 97 79 00**
ambassadeurtri-pays-astree@orange.fr

**DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques*

Déchèterie

Un composteur fait « maison » est désormais installé à la déchèterie intercommunale. Vous pouvez y déposer vos déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs…) de jardin (gazon, feuilles…) et de maisons (mouchoirs en papier, cendre de bois, filtres à café, sachets de thé…)

En savoir plus sur le compost, téléchargez la fiche technique sur **www.pays-astree.com**

HORAIRES D'ÉTÉ
- **Lundi :** de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- **Mardi, mercredi, jeudi :** 14h à 18h30
- **Vendredi et samedi :** 9h à 18h (sans interruption)
- **Tél : 06 07 23 82 13**

Budget 2013 : un endettement maîtrisé, pas de hausse des taux d'imposition mais une marge de manœuvre très réduite...

Dans un contexte économique toujours difficile, la gestion budgétaire intercommunale est un exercice délicat. La stagnation et la baisse des dotations de l'Etat, l'inéligibilité de la Communauté de communes au FPIC* en 2013, voire au-delà, entraînent une certaine fragilité du budget 2013 dont, rappelons le, le principe d'équilibre entre les dépenses et les recettes doit être impérativement respecté... Tout comme il convient de tout faire pour que les capacités d'investissement de la Communauté de communes soient maintenues à un niveau suffisant pour pérenniser le développement du territoire et veiller à un emploi raisonnable des deniers publics...

Du côté du fonctionnement

Dépenses

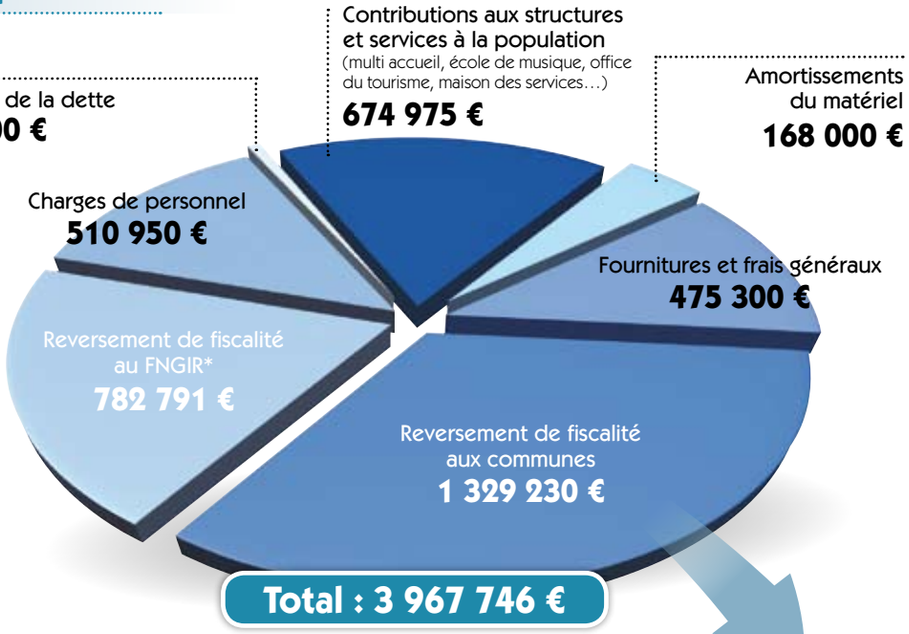
Contributions aux structures et services à la population
(multi accueil, école de musique, office du tourisme, maison des services…)
674 975 €
Intérêts de la dette
26 500 €
Amortissements du matériel
168 000 €
Charges de personnel
510 950 €
Fournitures et frais généraux
475 300 €
Reversement de fiscalité au FNGIR*
782 791 €
Reversement de fiscalité aux communes
1 329 230 €
Total : 3 967 746 €

Recettes

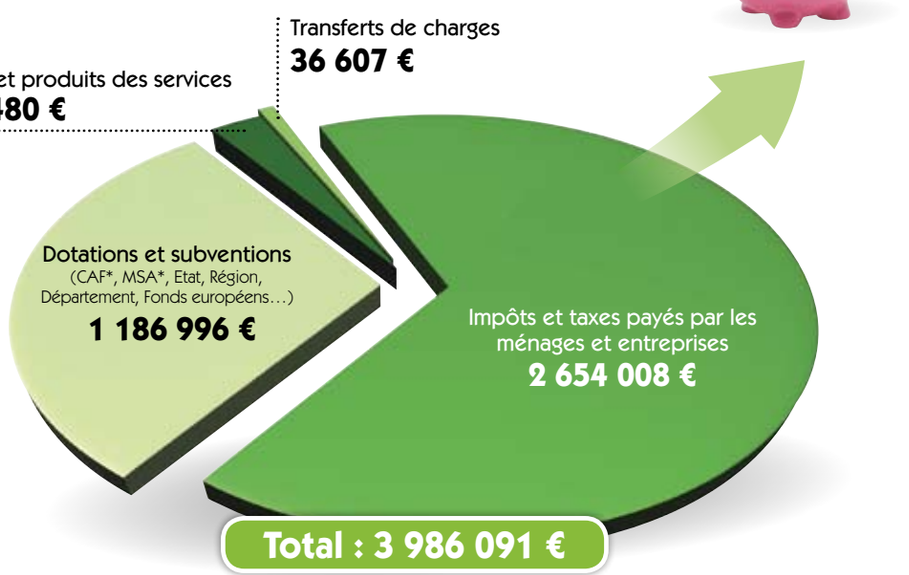
Transferts de charges
36 607 €
Loyers et produits des services
108 480 €
Dotations et subventions
(CAF*, MSA*, Etat, Région, Département, Fonds européens…)
1 186 996 €
Impôts et taxes payés par les ménages et entreprises
2 654 008 €
Total : 3 986 091 €

Zoom - Origines des ressources

1- Habitants >>>> 1 654 702 €
Taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti, recettes liées aux spectacles, ouvrages ou sorties.

2- Etat >>>> 1 007 696 €
DGF* et allocations compensatrices.

3- Entreprises >>>> 963 723 €
CFE*, CVAE*, TASCOM* et IFER*.

4- Partenaires >>>> 156 900 €
CAF*, MSA*, Région, Département, Fonds structurels européens.

5- Autres >>>> 54 363 €
Remboursement de frais, taxe de séjour, FPIC*, attributions de compensation versées par deux communes.

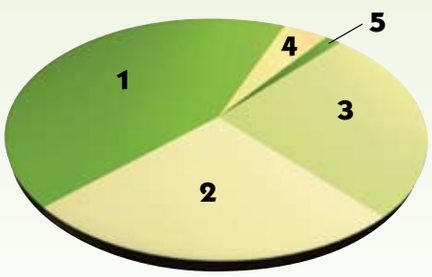

**DGF : Dotation Globale de Fonctionnement ; CFE : Cotisation Foncière des Entreprises ; CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ; TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales ; IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau ; FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources ; CAF : Caisse d'Allocations Familiales ; MSA : Mutualité Sociale Agricole ; FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales*

Du côté de l'investissement

Recettes

Autofinancement (épargne + amortissements)	782 974 €
Emprunt	500 134 €
Subventions sur les projets d'investissement	435 379 €
Compensation sur la TVA* payée	235 700 €
Remboursement avance du budget annexe	5 000 €

Total : 1 959 187 €

Dépenses

Travaux, constructions et installations (y compris honoraires)	1 468 600 €
Etudes, fonds de concours, subventions pour opération façades	191 500 €
Acquisitions foncières	188 900 €
Achat de matériels	48 200 €
Remboursement de la dette	36 300 €
Transfert de charges, avance du budget annexe	25 687 €

Total : 1 959 187 €

** TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée*

Taux intercommunaux

Du fait de la revalorisation des bases et de nouvelles bases supplémentaires en 2013 (constructions neuves), le produit attendu est en hausse de 3,04 %.

Taux des taxes	2012 et 2013
Taxe habitation	9.75 %
CFE*	24.52 %
Foncier bâti	0.15 %
Foncier non bâti	2.39 %

LES INVESTISSEMENTS 2013 SUR LE TERRITOIRE

2ème Pôle Petite Enfance
(Programme pluriannuel)
600 000 € TTC

Fin des travaux d'aménagement de l'Office de tourisme
et acquisition de mobilier
101 000 € TTC

Complexe sportif
(Programme pluriannuel)
> achat matériel, auto-laveuse
> honoraire extension et restructuration du complexe
> renouvellement équipements sportifs
100 600 € TTC

Projet « Pôle associatif »
(programme pluriannuel, tranche 1)
acquisition de bâtiments et aménagements intérieurs et extérieurs
482 000 € TTC

Fonds de concours aux communes
160 000 € TTC

Opération façades
20 000 € TTC

Volet paysage
construction des passerelles de la Baume, de Giraud, du Grand Pré
(programme pluriannuel)
372 200 € TTC

Travaux siège Communauté de communes
18 500 € TTC

Cofinancement « Aide au commerce et à l'artisanat »
avec le Conseil général de la Loire à hauteur de 50%
11 500 € TTC

Daniel Charlin

Vice-président de la Communauté de communes en charge des finances et adjoint au Maire de Saint-Etienne le Molard nous en parle…

« Le budget 2013 de la Communauté de communes du Pays d'Astrée s'inscrit dans la difficile continuité de celui de 2012.
Des spécificités sont à souligner :
Il apparait que sur 2 600 000 € de recettes fiscales, les ménages sont les principaux contributeurs (63%) au budget 2013 alors que les entreprises voient leur participation se réduire de façon significative (de l'ordre de 50 %) par suite de la suppression de la Taxe Professionnelle. L'endettement est maîtrisé tout comme les dépenses de fonctionnement : notamment le poste charges de personnel (13%) est très inférieur à la moyenne constatée dans les intercommunalités de même taille. La perte d'éligibilité de notre intercommunalité au FPIC* pour 2013 a pour conséquence de fragiliser notre budget et notamment notre capacité d'autofinancement réduite par une lourde contribution versée au FNGIR* (782.791 €). Malgré ces difficultés, les élus ont fait le choix de ne modifier, ni les taux d'imposition (seules les bases sont réévaluées de 1,8% par la loi), ni l'assiette de base minimum de la CFE* contrairement au choix fait par d'autres collectivités du département. De grandes incertitudes subsistent pour les années à venir : l'inéligibilité quasi certaine au FPIC 2014 limitera les investissements futurs, sauf à revaloriser de manière significative les taux d'imposition et tout particulièrement celui de la taxe d'habitation.

Emploi... mode d'emploi

Si l'emploi reste une responsabilité de l'Etat et de la Région, le territoire du Pays d'Astrée joue un rôle majeur dans la lutte contre le chômage. D'une part, il facilite l'accueil de nouvelles entreprises et d'autre part, il active les différents dispositifs d'aides à l'emploi pour les habitants de la Communauté de communes du Pays d'Astrée.
Notre territoire se transforme, il imprime sa marque. Sa volonté d'offrir un environnement de qualité est une stratégie qui commence à payer. Le parc d'activités de Champbayard s'étoffe, le projet de réaménagement de la friche industrielle « la Briqueterie – site Imerys » n'en est qu'à ses débuts...La dynamique impulsée par chacun favorise les conditions du développement économique. C'est dans ce contexte que tous les acteurs économiques, entreprises, organismes de formation, structures d'aides et d'insertion, groupements d'employeurs, collectivités... ont leur rôle à jouer et que chacun joue bien son rôle...
La force de notre territoire réside dans la collaboration efficace qui existe entre les différents acteurs et les services d'aide au retour à l'emploi. Un travail qui s'effectue en lien constant avec les équipes de toutes ces structures avec à la tête du dispositif, « la Maison des Services des Monts du Forez ».

Ce dossier a pour ambition de vous éclairer en la matière...

Qui fait quoi en matière d'emploi ?
...voici le mode d'emploi… mission emploi !

Une porte d'entrée pour les porteurs de projet :

Mission emploi pour Christine Domergue agent de développement économique à la Communauté de communes

« Mon rôle est d'accompagner, en partenariat avec d'autres acteurs économiques (dont la Maison des Services des Monts du Forez et les chambres consulaires) les projets d'implantation, de création et de développement d'entreprises sur le territoire. J'assiste, je conseille, je propose… je mets en relation les différents acteurs du projet.

> Je recherche des terrains ou des locaux disponibles, j'organise des visites, je mets les porteurs de projet en relation avec les partenaires locaux, je leur fournis des informations sur les aides et les financements...

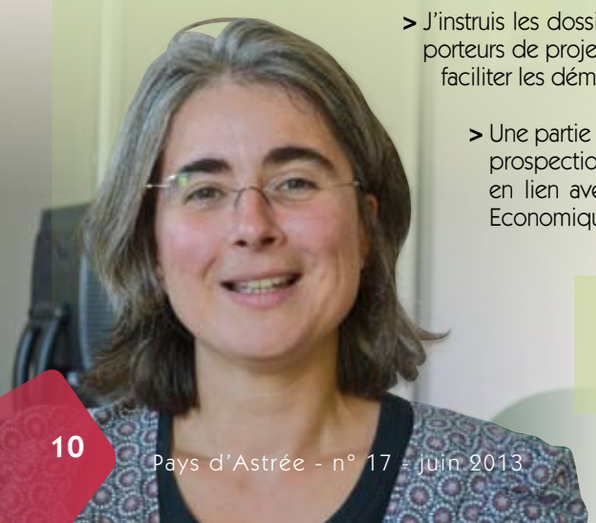

> J'instruis les dossiers. C'est un gain de temps pour tous les porteurs de projet car mon rôle de développeur consiste à faciliter les démarches administratives liées à l'installation.

> Une partie du travail s'articule également autour de la prospection, avec un volet de promotion du territoire, en lien avec ADEL 42 Agence du Développement Economique de la Loire. »

CONTACT :
Christine Domergue - Economie
economie@pays-astree.com
Tél : 04 77 97 79 59

PAROLE D'ÉLU

Lucien Moullier

Président de la Communauté de communes du Pays d'Astrée, Maire de Boën sur Lignon et conseiller général de la Loire

« Dans un contexte global difficile, la compétence économique est une priorité de la politique de territoire de notre Communauté de communes. Nous mettons tout en œuvre pour créer les conditions de la création d'emploi sur notre « Pays d'Astrée ».
Un poste d'agent de développement économique, en la personne de Christine Domergue a été spécialement créé. Il a pour objet de guider, conseiller, faciliter les démarches des porteurs de projet. Christine Domergue vient également en appui d'évènements économiques tel que le SELPA, le 1er Salon de l'Economie Locale en Pays d'Astrée organisé au mois d'avril dernier, ou de projets particuliers comme le site internet des entreprises industrielles.
Soutien logistique, soutien financier, tout est mis en œuvre pour favoriser les initiatives, de véritables dynamiques en matière de développement économique et donc d'emploi. Depuis 2008, le dispositif d' « aide au commerce et à l'artisanat » a permis sur la seule commune de Boën sur Lignon de soutenir une vingtaine d' entreprises pour un montant global de 110 000 € de subvention (financé à part égale par le Conseil général de la Loire et la communauté de communes), correspondant à 930 000 € de dépenses. Sur les autres communes, le Conseil général de la Loire n'exige pas un autre financeur local, et ce sont 14 entreprises qui ont bénéficié d'aides départementales à hauteur de 107 000 € pour un montant de dépenses de 490 000 €.
La création du site internet des entreprises industrielles favorise les contacts commerciaux entre les entreprises industrielles du territoire et des clients potentiels. Générateur d'affaires, cette initiative très porteuse, a donné lieu à une grande satisfaction des chefs d'entreprises du Pays d'Astrée. Parallèlement au secteur privé qui crée des emplois, le service public permet de les maintenir. Sur notre territoire, l'hôpital local et la cité scolaire l'Astrée contribuent au maintien et à l'activité de plus de 200 personnes. Mobiliser, mettre en résonance toutes les initiatives, faire émerger des solutions cohérentes et pérennes pour l'économie locale et l'emploi, toutes les structures et forces vives du territoire y contribuent. Ensemble nous réussirons et parviendrons en fédérant toutes les énergies à faire que notre territoire soit vecteur d'une importante dynamique dans ce domaine. »

AGIR POUR L'EMPLOI > FICHES PRATIQUES

FICHE PRATIQUE

CILDEA- COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI (CLE)

Les bénévoles du Comité Local pour l'Emploi (CLE) du CILDEA (Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités) assurent un accueil physique, convivial et un premier niveau d'information des demandeurs d'emploi lors des permanences de l'animatrice emploi formation de la Maison des Services des Monts du Forez.

Maison Moizieux - rue de la Chaux - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél. : 04 77 97 32 74
Permanences : Mardi et jeudi 8h30 à 11h30 à la Maison des permanences à Boën-Sur-Lignon (16 rue de Lyon - 42130 Boën sur Lignon)

FICHE PRATIQUE

MAISON DES SERVICES DES MONTS DU FOREZ

Plate-forme Régionale Développement Rural
Emploi-création/reprise d'activités

La Maison des Services est un lieu-ressources pour l'emploi, la formation, la création d'activités, les démarches administratives, gratuit, pour tous les publics (particuliers, entreprises, associations, collectivités locales).

Maison des Services des Monts du Forez : Maison des Permanences
16 rue de Lyon - 42130 Boën sur Lignon - **Tél. : 04 77 24 39 92**

La Maison des Services bénéficie du soutien financier des collectivités locales, de l'Europe, de l'État et de la Région Rhône-Alpes.

CONTACTS :

Marie-Odile Savignat :
animatrice emploi/formation à destination des salariés et demandeurs d'emploi
Permanences :
mardi et jeudi matin de 9h à 12h à la Maison des Permanences
Tél. : 04 77 24 39 92 ou **06 79 62 38 14**

Marie Vercammen :
animatrice emploi/création d'emplois salariés pour les employeurs. Sur Rendez-vous au
Tél. : 06 84 79 90 78

Alexia Pallay :
Accompagnatrice des porteurs de projet, transmission, reprise des entreprises.
Sur Rendez-vous au
Tél. : 06 84 79 90 67

EMPLOI-FORMATION

FICHE PRATIQUE

MISSION LOCALE DU FOREZ

Jeunes de 16 à 25 ans

Elle a pour objectif de promouvoir, soutenir, favoriser toute initiative visant à la prise en charge globale des problèmes d'insertion et d'accompagnement à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Maison des permanences
12 rue de la Préfecture
42600 Montbrison
Tél. : 04 77 58 42 03

Permanences :
Tous les jeudis de 9h à 12h et toute la journée le 1er jeudi de chaque mois
Maison des permanences - 16, rue de Lyon - 42130 Boën sur Lignon
Tél. : 04 77 27 97 20

FICHE PRATIQUE

POLE EMPLOI

Tout public

C'est un établissement public à caractère administratif. Il assure l'inscription, l'information, l'orientation, le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il est par ailleurs chargé de mettre en relation demandeurs, offreurs d'emplois. Il accompagne également les demandeurs d'emploi dans leur parcours de création d'entreprise.

14 avenue Louis Lépine - ZI de Vaure
42602 Montbrison cedex
Tél. : 3949

FICHE PRATIQUE

CAP EMPLOI

Public handicapé

« Cap emploi » assure une mission de service public en complément de l'action de Pôle Emploi.
L'objectif de « Cap emploi » est de favoriser l'embauche des personnes handicapées dans les entreprises, privées ou publiques.

3 Rue Henri Matisse - 42600 Montbrison
Tél. : 04 77 96 10 10

FICHE PRATIQUE

PLIE DU FOREZ (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Forez)

Public éloigné de l'emploi

C'est un outil territorial en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi et rencontrant des difficultés.

Pauline Maninno Desporte
Maison des permanences
16 rue de Lyon - 42130 Boën sur Lignon
Tél. : 06 08 63 23 41

FICHE PRATIQUE

CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

Accompagnement du public au RSA et DIE

Pris en charge par le Conseil général de la Loire, le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation destinée à assurer à des personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition de leur foyer. Le Dispositif d'Insertion à l'Emploi (DIE) a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA grâce à un accompagnement personnalisé et un parcours individualisé.

Maison des permanences
16 rue de Lyon - 42130 Boën sur Lignon
Tél. : 04 77 97 72 72

FICHE PRATIQUE

RESEAU ENTREPRENDRE LOIRE

Accompagnement des créateurs d'entreprises à potentiel par des chefs d'entreprises. Il propose des outils sous forme de prêt d'honneur à taux zéro et un accompagnement par un parrain chef d'entreprise pour un suivi post création.

20, rue du Professeur Benoît Lauras
Bâtiment des Hautes Technologies
42000 Saint Etienne
Tél. : 04 77 36 56 98

FICHE PRATIQUE

ADIE - ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ECONOMIQUE

Pour les personnes bénéficiant des minimas sociaux et exclus du système bancaire classique. Association spécialisée dans le micro-crédit.

Maison de l'Emploi
18, avenue Augustin Dupré
42000 Saint-Étienne
Tél. : 0 800 800 566

PORTEURS DE PROJET

Création ou reprise d'entreprise

FICHE PRATIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE

Tout public porteur de projet

La Communauté de communes du Pays d'Astrée est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui met en place des actions de développement économique : repérage des locaux vacants, commercialisation du Parc d'activités de Champbayard et des ateliers partagés...

Contact : Christine Domergue
17 rue de Roanne BP1 - 42130 Boën sur Lignon - **Tél : 04 77 97 79 59 -** Mail : economie@pays-astree.com

FICHE PRATIQUE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Porteur de projet commerce, industrie et services

La Chambre de Commerce d'Industrie Territoriale de Saint Etienne Montbrison, accompagne les entreprises dans toutes les phases de leur développement.

Parc des Comtes du Forez
BP6 - 42601 Montbrison cedex
Tél. : 04 77 96 02 79

FICHE PRATIQUE

CHAMBRE DES METIERS

Porteur de projet métiers de l'artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat assure des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises.

2, Place des comtes du Forez
42600 Montbrison
Tél. : 04 77 92 38 00

FICHE PRATIQUE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Porteur de projet en agriculture

Elle mobilise ses multiples compétences (formation, conseil d'entreprise, conseillers en diversification et en techniques de production, formalités…) pour proposer un accompagnement personnalisé, ouvert à tous les projets agricoles.

ZI Le Forum - BP 20021
42110 Feurs
Tél. : 04 77 92 12 12

FICHE PRATIQUE

INITIATIVE LOIRE

Accompagnement financier des porteurs de projet

L'association a pour but d'accompagner et d'aider les projets de création et de reprise de petites entreprises viables sur la Loire. INITIATIVE LOIRE s'adresse aux porteurs de projets à la recherche d'une insertion professionnelle, et propose un ensemble de dispositifs financiers complémentaires aux emprunts bancaires (prêts d'honneur à taux zéro et parrainage)

7 Place des Minimes - 42334 Roanne cedex
Contact pour le Forez
Tél : 04 77 72 16 34

Permanences : Le 3ème vendredi du mois sur RDV dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, 17 rue de Roanne
42130 Boën sur Lignon

FICHE PRATIQUE

TALENTS CROISES

Coopérative d'activités

Talents Croisés est une coopérative d'activités, qui permet à des créateurs d'entreprises, de tester leur projet d'activités en « grandeur nature ». Elle s'adresse à toute personne qui veut créer son emploi, en développant une activité économique et qui ne s'estime pas prête pour créer immédiatement une entreprise.

44 rue de la Tour Varan - 42700 Firminy
Tél : 04 77 10 19 87

Permanences : Le 4ème jeudi du mois de 8h30 à 12h (sur rendez-vous) dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, 17 rue de Roanne
42130 Boën sur Lignon

Liste non exhaustive, d'autres structures et partenaires peuvent être présents tout au long du parcours emploi…
Vert : structures liées aux porteurs de projets - **Rose :** structures liées à l'emploi et à la formation - **Jaune :** structures communes aux deux

Emploi, formation, création d'entreprises…
Choisissez votre dispositif…

Tête de réseau dans le domaine de l'emploi et la création d'activités, la Maison des Services des Monts du Forez intervient sur les 3 cantons de Boën, Noirétable et St Georges en Couzan. Lieu-ressource pour l'emploi, la formation, la création d'activités, les démarches administratives, pour tous les publics, particuliers, entreprises, associations, collectivités locales, elle est financée par l'Europe et la Région, les collectivités locales* et les partenaires du service public. L'établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Roanne Chervé/Noirétable assure son portage administratif et financier depuis 1999. Sa vocation à favoriser la création d'emploi et d'activités en milieu rural est en rapport avec la politique de développement rural du territoire. Elle est également identifiée, sur le territoire des Pays du Forez, comme porte d'entrée du réseau Créafil, au même titre que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire et la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de St Etienne/Montbrison. Cette démarche a pour vocation de permettre aux créateurs d'entreprises d'être guidés dans leurs démarches. Sa responsable, Marion Hodin nous en parle...

EN ZOOM

La Maison des Services a 4 objectifs complémentaires :
- favoriser l'accès à l'emploi et à la formation,
- détecter, accueillir, accompagner, suivre les porteurs de projet,
- détecter et construire les offres d'activités du territoire,
- favoriser l'accès aux services publics.

« La Maison des Services des Monts du Forez est animée par une équipe pluridisciplinaire de 5 personnes. Sa mission, c'est l'emploi et la création d'activités en milieu rural. Nous comparons notre structure à une boîte à outils. Nous outillons et aiguillons !

> Nous réalisons un accueil quotidien et opérons un diagnostic poussé pour orienter les demandeurs d'emploi, les porteurs de projet ou les chefs d'entreprises vers les bons interlocuteurs.

> Nous travaillons au quotidien sur le terrain pour optimiser au mieux notre réactivité, décrypter et mettre en relation les partenaires locaux comme Pôle emploi, les collectivités locales, les chambres consulaires (CCIT, Chambre des métiers...), les réseaux de financement (Initiative Loire)...

> Nous travaillons en partenariat avec les collectivités locales au travers de conventions qui favorisent l'articulation de nos actions respectives pour une mise en œuvre performante de leur politique locale visant au maintien et au développement des emplois et des activités sur le territoire.

> Nous animons des actions en vue de favoriser le retour à l'emploi en mobilisant, par exemple, des groupes de demandeurs d'emploi (jeunes, adultes, seniors) afin d'optimiser leur recherche d'emploi et de les rendre acteurs de leur insertion professionnelle, en partenariat avec la Mission locale et Pôle emploi.
Elles portent sur un accompagnement dans la définition de leur projet professionnel, une aide dans la mise en place de techniques de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, ...), des visites d'entreprises et des rencontres collectives avec des employeurs locaux.

> Nous sommes force de réflexion et de propositions. Nous étudions tous les secteurs du territoire dotés d'un potentiel (services, foncier, local vacant, activité à reprendre...) qui pourrait être développé et qui permettrait la création d'activités et donc d'emploi. Cette approche a porté ses fruits notamment sur ce qui n'était qu'une réflexion au départ : le portage de repas à domicile. Cette étude d'opportunité et de mobilisation locale et institutionnelle en vue de favoriser l'émergence d'un projet en lien avec les services à la personne a permis la création d'un emploi au Foyer-résidence L'Astrée qui a été maître d'ouvrage du projet.

L'équipe de la Maison des Services des Monts du Forez

> Nous organisons et assurons la mise en relation systématique des publics avec les employeurs du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la relation entre les personnes accompagnées et le réseau d'employeurs afin de faire évoluer les représentations mutuelles et de développer les possibilités / opportunités de mobilité professionnelle sur le territoire. Cette dynamique volontariste, réactive et efficace, permet de favoriser le positionnement des personnes du territoire sur les offres d'emploi locales.

> Tout au long de l'année, nous accueillons, écoutons des porteurs d'idées et de projets dans tous les domaines d'activités : commerciales, artisanales, agricoles, ... Nous les orientons vers les bons interlocuteurs, les accompagnons dans leurs démarches de projet et leurs apportons des réponses pour faciliter leur installation et assurer la viabilité de leur activité sur le territoire.

Trois grandes opérations dans l'année contribuent à démultiplier les dynamiques et à mobiliser toutes les parties prenantes pour l'emploi :
- Le Forum de l'emploi local
- La Semaine de l'accueil et de la création d'activités
- Les visites thématiques des activités à reprendre. »

** La Communauté de Communes du Pays d'Astrée - La Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez - La Communauté d'Agglomération Loire Forez (communes du canton de St Georges en Couzan et Pralong) - La commune de Les Salles.*

Permanences

> Permanences du Régime Social des Indépendants (RSI)

Le RSI organise des permanences physiques les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, accueil libre, sans RDV
Lieu : Maison des Permanences, 12 rue de la Préfecture - 42600 Montbrison

> Permanences gratuites d'experts à destination d'entreprises ou tout porteur de projets

Elles ont lieu 1 fois par mois les mercredis, de 14h à 17 h, sur RDV, d'une durée de 30 mn environ.
Elles s'adressent à toute entreprise ou tout particulier qui souhaite créer ou reprendre une activité, pour répondre aux questions relatives à l'entreprise ou la création d'activité.

EN CHIFFRES

En 2012, la Maison des Services des Monts du Forez a accueilli 92 porteurs de projet sur son périmètre.
33% de ces projets correspondaient au périmètre du Pays d'Astrée. 16 projets ont abouti à la création ou à la reprise d'une entreprise sur le périmètre de la Maison des Services.

Accueil et accompagnement de tous les publics en recherche d'emploi, de formation et d'activité en 2012 :
1015 entretiens réalisés ont permis 1659 actes et services rendus :

- 20% concernent :
  > un appui à la définition de projet professionnel (dont la recherche de formation, de financements…) ;
  > une aide pour le montage de dossiers administratifs (notamment ceux de Pôle Emploi).
- 24 % l'appui dans les démarches de recherche d'emploi;
- 14 % l'information et/ou les renseignements concernant les droits et démarches des demandeurs d'emploi;
- 10% des services concernent l'appui méthodologique dans la rédaction de CV, lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche… ;
- 24 % des actes de mises en relation des demandeurs d'emploi sur les offres d'emploi locales. Le cumul est de 521 mises en relation.

Contact
Maison des Services des Monts du Forez
16 rue de Lyon - 42130 Boën sur Lignon
Tél : 04 77 24 39 92
maison.services@caprural.org
www.caprural.org
Depuis le mois de mai, la Maison des Services des Monts du Forez a sa page facebook

Contact à Montbrison
CCIT, Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale
Place des Comtes du Forez à Montbrison
04 77 96 02 79

CMA, Chambre des métiers et de l'artisanat :
Place des Comtes du Forez à Montbrison
04 77 92 38 00 (Ghislaine Archimbaud)

> Expert comptable
- 17 juillet 2013, CCIT
- 18 septembre 2013, CMA
- 20 novembre 2013, CCIT
- 22 janvier 2014, CMA

> Avocat
- 11 septembre 2013, CCIT

Forum de l'emploi local…

Il se déroule sur une journée, un évènement à ne pas manquer pour les demandeurs d'emplois, les porteurs de projet, les entreprises, les collectivités et les associations. Il est l'occasion de mobiliser et d'impliquer tous les acteurs de l'emploi et permet de démultiplier la dynamique de recrutement.

Différents ateliers sont organisés sous forme de :
- **Job-dating* :** entretiens d'embauche de 15 minutes
- **Accompagnement au recrutement :** aides à l'embauche : information aux entreprises sur les dispositifs et les aides à l'embauche
- **Offres d'emploi locales :** consultation des offres, conseils sur les démarches à suivre : CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche
- **Création/reprise d'entreprise :** conseils et consultation d'offres, comment s'outiller pour créer son activité, atelier création/reprise…
- **Gestion des emplois et des compétences :** Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour obtenir une certification professionnelle, Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) pour les employeurs
- **Parcours pour les jeunes de -26 ans :** savoir exploiter les ressources pour trouver son 1er emploi, rencontre avec des employeurs…

EN ZOOM

Cette année encore, le forum a eu lieu au Château de Goutelas.
Des navettes gratuites étaient mises en place pour s'y rendre.

En 2013 :
- plus de 500 personnes ont participé à l'évènement
- près de 200 offres d'emploi et d'activités locales ont été proposées au public
- plus de 16 employeurs présents, proposant 73 postes, ont participé au Job-dating*

** Job-Dating : Formule de recrutement « éclair » assez récente, ces entretiens d'embauche limités à 15 minutes favorisent les rencontres et les dialogues.*

Semaine de l'accueil
et de la création d'activités
Les 16-17-18 octobre prochains

Cet évènement entre dans le cadre d'une démarche offensive de détection des porteurs de projet. Il permet d'inciter de futurs porteurs de projet à venir découvrir le territoire et de fait, à étudier les diverses possibilités d'implantation.
Le 1er jour est destiné à rencontrer d'autres porteurs de projet afin d'échanger sur leur expérience, rencontrer les élus du territoire et travailler leur projet personnel…
Le 2ème jour est organisé sous forme de circuits : échange entre partenaires et parcours de visite de projet type comme par exemple la reprise d'une boulangerie sur une commune.
Des exercices de créativité sont également proposés aux participants afin d'identifier les développements d'activités possibles sur d'autres communes.
Le 3ème jour est réservé aux exercices de simulation de présentation devant un jury, du projet de création ou reprise d'entreprise.

Les visites thématiques
d'activités à reprendre

Ces visites/circuits se déroulent tout au long de l'année. Elles permettent à des porteurs de projets de découvrir les entreprises à reprendre dans le secteur.

Elles sont toujours liées à une thématique particulière comme par exemple la restauration, la coiffure.

A NOTER : Prochaine visite le 2/07
Un parcours, un thème : la restauration

Contact
Alexia Pallay à la Maison des Services des Monts du Forez au **06 84 79 90 67** (inscription au préalable)

TÉMOIGNAGES

« La maison d'hôtes chez Camille », par Camille Pluvinage

L'idée lui trottait dans la tête depuis un certain temps... jusqu'au jour où elle apprend par son papa, Philippe Pluvinage, que le boulanger de son village « Bussy-Albieux », souhaite prendre sa retraite. Il vend son fonds de commerce et le foncier qui va avec...

Vétérinaire de métier et directeur d'un centre de formation aux métiers de l'élevage en Haute Savoie, Philippe Pluvinage rêve depuis longtemps de se reconvertir et d'apprendre le métier de boulanger.

En janvier 2012, ils se lancent tous deux dans l'aventure. A 32 ans, documentaliste sur St-Etienne, Camille revient dans son village accompagnée de son compagnon et ses deux enfants...

« L'idée première portait sur la réalisation d'un projet créateur de lien social. Plus matériellement, nous avons redémarré la partie boulangerie et créé deux chambres d'hôtes dotées d'une partie restauration dans un même lieu...proposant des produits « bio » ou issus de producteurs locaux. Nous avons débuté par les travaux inhérents à la boulangerie qui a ouvert ses portes l'été dernier. L'ancien four à bois datant de l'entre-deux guerres a été démonté, déplacé et reconstruit à l'ancienne. Mon père y tenait... Nous nous sommes attelés ensuite aux travaux de la partie table d'hôtes au rez-de-chaussée (ouverture mai 2013) et chambres à l'étage (ouverture été 2013). Les travaux ont été effectués en respectant les procédés de construction à l'ancienne (pisé, enduit à la chaux...). Dès le départ, nous avons contacté la Maison des Services des Monts du Forez. Elle nous a orientés vers les bons interlocuteurs au Pôle emploi, à la CCIT... Nous avons participé à la journée « 10 clefs pour entreprendre » qui nous a permis d'appréhender les divers statuts existants. J'ai pu ensuite mettre à profit ses conseils avisés pour l'élaboration de mon étude de marché. Elle nous a informés des soutiens potentiels auxquels nous pouvions prétendre.

Nous avons pu bénéficier d'une aide du Conseil général de la Loire pour financer une partie de notre matériel dans le cadre de la politique d'« aide au commerce et à l'artisanat » ainsi que des facilités de crédit offertes par « Loire Initiative ». Nous avons porté ce projet à deux ce qui est plus facile. L'accompagnement de la Maison des Services des Monts du Forez nous a été très favorable tant en terme de gain de temps, que de conseils et contacts opportuns. »

Le Pain de Plum
Tél : 04 77 97 19 49
www.lepaindeplum.com

Maison d'Hôtes chez Camille
Tél : 09 67 25 19 49
www.chezcamille-maisondhote.com

Aurélien Rivory, électricien

A 34 ans, originaire de Montbrison, Aurélien s'est installé en tant qu'électricien en auto-entrepreneur sur la commune de Marcilly le Châtel en 2012.

Après avoir cumulé les petits boulots en intérim, Aurélien décide de suivre une formation pour adulte en électricité puis en plomberie afin d'obtenir des compétences supplémentaires. BEP et CAP en poche, il met en pratique ses connaissances dans diverses entreprises et notamment la société « Devitech »...

« L'activité de « Devitech » était en perte de vitesse... je devais quitter l'entreprise. Le dirigeant de l'entreprise avec qui j'entretenais de très bons rapports me souffla l'idée de me mettre à mon compte... Et depuis 2011, l'idée ne m'a plus jamais lâché... Il m'a prodigué de nombreux conseils notamment sur la réalisation des devis, puis j'ai dans un premier temps frappé à la porte de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Montbrison. J'ai volontairement choisi de suivre le stage non obligatoire pour les auto-entrepreneurs, de « création d'entreprise ». Le passage auprès de Pôle emploi était inévitable et j'ai pu bénéficier de l'ACCRE. J'ai ensuite pris contact avec la Maison des Services des Monts du Forez et je dois dire que son accompagnement a été très bénéfique pour la mise en place de mon projet. Elle m'a aiguillé sur la « semaine de l'accueil ». Là, j'ai pu rencontrer des artisans électriciens et échanger avec d'autres porteurs de projet. Ces rencontres ont « boosté » mon projet. Aujourd'hui, le résultat est sans appel. Je suis très satisfait d'avoir créé mon entreprise. L'activité est très favorable. Le bouche à oreille fonctionne bien. Sur certains chantiers, je travaille avec un architecte d'intérieur, Benoît Bayet. Avec d'autres collègues artisans, nous formons un réseau de qualité, très apprécié de nos clients. »*

Aurelec
Aurélien Rivory
Ld la garde - Marcilly le Châtel
Tél : 06 07 99 27 69

**ACCRE : aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise. Elle consiste en une exonération de charges sociales pendant un an notamment.*

Françoise Reynaud

A 54 ans, avec un CAP de couture en poche et 30 ans de boulangerie en tant que femme d'artisan commerçant, Françoise découvre la dure réalité de la recherche d'emploi. Des raisons de santé l'obligent à vendre le fonds de commerce qu'elle exploitait avec son mari à Bellegarde en Forez. Elle se trouve alors dans une situation délicate, sans droits eu égard à sa situation de commerçante.

« J'étais perdue, je ne savais pas ce qu'il fallait faire. Après 30 ans de travail acharné en boulangerie, j'étais loin de connaître le fonctionnement de Pôle Emploi et des autres structures. C'est difficile de rebondir dans ces cas-là... mais je me suis prise en main, j'ai foncé... j'ai contacté la Maison des Services des Monts du Forez. Le personnel m'a énormément aidé dans mes recherches. Il a été de très bons conseils et m'a accompagné dans mes démarches. J'ai participé au Forum de l'Emploi.

Cela m'a permis d'appréhender au mieux le monde du travail, d'étoffer mes contacts, de participer à des simulations d'entretiens d'embauche effectués par des chefs d'entreprise. J'ai amélioré mon expression, ma présentation. J'ai repris confiance en moi. Cette manifestation propose de nombreuses offres d'emploi, j'ai donc pu saisir des opportunités. J'ai commencé par effectuer des remplacements dans la restauration (la Césarde), dans un tabac-presse (bureau de tabac de Marcilly le Châtel), en Mairie de Boën, en déchèterie...dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Je travaille actuellement en Mairie de Leigneux en CDD, Contrat à Durée Déterminée. Je m'occupe de l'entretien des bâtiments communaux et de l'accompagnement des enfants pour la cantine... J'apprécie énormément ce que je fais.

C'est le parcours du combattant pour trouver du travail... mais il ne faut pas avoir peur de foncer, de bousculer les choses. La Maison des Services des Monts du Forez m'a été d'un grand soutien et de très bons conseils dans mes démarches !

Paul Verdier, « 80 printemps en Forez… »

« …Ma vie de paysan au 20ème siècle » tel est le titre du livre de Paul Verdier… C'est en 2007 que l'aventure commence, une aventure pas comme les autres…Voyant venir comme chaque année le temps des vendanges, il se laisse convaincre par Nelly sa petite fille de confier ses réminiscences, ses expériences, toutes ses pensées en vrac : souvenirs d'une enfance heureuse dans une famille paysanne, récits de la vie des champs, le service militaire, les évènements familiaux ou locaux, les conversations en veillée au coin du feu, les rencontres avec de fortes personnalités auxquelles il rend hommage… Ainsi, au travers de 180 pages, Nelly, aidée par Jeanne Thérèse (Thérèse pour les intimes) sa grand-mère, accompagne son grand-père dans l'écriture. 180 pages qui nous permettent de « partir à la découverte d'un proche passé qui peut nous paraître si lointain vers des petits moments de bonheur… ».

Paul et Thérèse Verdier - La famille Verdier en 1963 (en médaillon)

Un livre d'exception…

Les périodes phares…

Les débuts

C'est en 1907 que son grand-père achète la propriété familiale à Marcilly le Châtel. Il y travaille la polyculture et la vigne. Après son service militaire, du travail dans les bois du Mont Ventoux, au Maroc dans les vignes et à la Mutualité Sociale Agricole, Paul reprend l'exploitation familiale en 1954. Ses frères et sa sœur travaillent avec lui. Une vingtaine de vaches, des céréales, des betteraves… occupent le temps. La production manuelle laisse place à du matériel moderne… c'est le début des CUMA*.

L'incendie

1964, l'incendie ravage toute l'exploitation. Les habitations sont dévastées, 900 m² de toiture partent en fumée…

Le G.A.E.C**

Se pose alors pour Paul le choix de la reconstruction de l'exploitation à l'identique ou de se regrouper avec ses collègues de la CUMA. C'est ainsi que naît le 1er G.A.E.C de la Loire. Il voulait innover, il en acceptait les risques…et pourquoi pas aller plus loin et suivre cette idée de tourisme rural que lui avait révélé le contact avec les citadins au château de Goutelas.

La ferme auberge « la Césarde »

Rejoignant les prévisions de Paul Bouchet qui l'informait de la création d'une autoroute sur la plaine du Forez, d'un besoin pressant des citadins à venir se ressourcer à la campagne… Paul se lance avec ses confrères du G.A.E.C dans l'exploitation d'une ferme auberge judicieusement approvisionnée par le G.A.E.C. C'est décidé, il n'y aura qu'il seul menu : assiette de charcuterie, jambon, saucisson, terrine, une omelette, un fromage blanc ou sec et un fruit, accompagnés de Côtes du Forez.

Les femmes participaient activement à l'activité. 500 repas étaient servis en fin de semaine avec des pointes de 350 repas le dimanche soir.

La restauration de Goutelas et la rencontre avec Duke Ellington

Il participe avec le monde paysan à la reconstruction du château porté par Paul Bouchet. Mais *« il n'y a pas que les paysans et les ouvriers spécialisés qui apportent leurs compétences au service de la restauration du château… il y a aussi des artistes, des musiciens qui font don d'une soirée »*… c'est alors la rencontre avec Duke Ellington ! … *« un moment inoubliable »* indique Paul Verdier.

Le Château Sainte-Anne et la volerie du Forez

Il prend part à la création de la SCI du Château en accord avec la famille Brun propriétaire des lieux. Pierre Degaret fauconnier lui soumet l'idée d'y créer une volerie de rapaces. 3 années de travail seront nécessaires à la création du projet grâce à l'investissement de l'équipe de bénévoles qui participe à la restauration et à l'aménagement du Château. L'association Adamas créée et représentée par Paul, assurera la sauvegarde, la restauration et l'animation du site de Sainte-Anne.

L'écrivain

« J'avais envie de partager les moments de ma vie, mes engagements, mes envies. J'ai débuté par relater les évènements dans un grand classeur sous forme de chapitres, le G.A.E.C, la Césarde, Goutelas… Je ne souhaitais pas être aidé dans ma démarche mais Nelly ma petite fille m'a convaincu de transformer mon classeur en un livre…un livre qui retranscrit une tranche de vie au 20ème siècle… un ouvrage édité à 300 exemplaires en octobre 2007.
Je suis très heureux d'avoir vécu cette expérience pour mes enfants, pour évoquer l'existence d'un monde rural dont l'évolution s'est accélérée sur une génération. Une évolution si rapide que les dégâts risquent d'être terribles pour « notre terre ». Ces quelques pages resteront une source de référence d'une existence sereine passée dans la vérité, la tolérance, au service du bien commun.»

PARCOURS

- **> 31 octobre 1927 :** naissance de Paul Verdier à Marcilly le Châtel, 6ème d'une famille de 9 enfants
- **> 1953 :** travail à la Mutualité Sociale Agricole et mariage avec Thérèse
- **> 1954 :** reprise de l'exploitation familiale
- **> 1957 :** formation du CETA, Centre d'Etude Technique Agricole avec une douzaine d'exploitants
- **> 1964 :** incendie de toute l'exploitation
- **> 1966 :** Création du 1er G.A.E.C* de la Loire avec 4 autres familles et par la suite ouverture de « la Césarde » 1ère ferme auberge.
- **> 1975 :** départ du G.A.E.C et de « la Césarde » et création de 3 gîtes et camping à la ferme
- **> 1987 :** création d'Adamas (château Sainte-Anne) et ouverture de la volerie un an après
- **> 1992 :** retraite

LES PRÉSIDENCES

Paul Verdier a exercé des responsabilités dans de nombreuses associations :
Président du groupement d'œufs regroupant 50 éleveurs - Président de la Fédération de la Loire des C.E.T.A comprenant 23 groupes de 15 personnes - Président fondateur de l'association départementale du tourisme rural - Trésorier de la Cave coopérative - Président d'honneur de la troupe de théâtre Métafor - Responsable et co-gérant de la S.C.I de Sainte-Anne et Président de l'association Adamas pour l'animation du château.

**CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole*
***G.A.E.C : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*

Retour sur le Salon pour l'Economie Locale en Pays d'Astrée (SELPA)!

Le pari n'était pas gagné tant les contraintes étaient nombreuses et le projet de grande envergure. Mais le pari est réussi haut la main...pour preuve les nombreux échos positifs des visiteurs et des exposants...

David Flandin, Guillaume Moulin (en médaillon), Stéphane Pupier et Christian Roche, membres du comité de pilotage « SELPA » de l'Union commerciale et artisanale ACTIF.

« Avec plus de 3000 visiteurs, l'évènement a bénéficié d'une affluence très conséquente. Les stands étaient tous de qualité. L'investissement des exposants a contribué à la valorisation de l'offre commerciale. Les animations prévues autour des stands ont permis de la compléter...
Nous sommes très satisfaits, les retombées sont très positives pour tous les acteurs de la manifestation. L'expérience est à renouveler... nous indique l'enquête de satisfaction proposée aux exposants et aux visiteurs.

« Alors en route pour la 2ème édition... en 2014 »

Porté par ACTIF, le groupe des membres du comité de pilotage va s'étoffer puisque des volontaires nous ont proposé leur aide pour l'organisation 2014.
L'édition 2014 prendra en compte les améliorations à apporter en termes de communication et notamment de signalétique.

L'évènement a permis de promouvoir le commerce et l'artisanat local, ses nombreuses compétences et ses savoir-faire incontestables. Oui, notre territoire recèle des richesses qui gagnent à être connues et reconnues...
Notre objectif de « dynamiser la vie économique locale » est atteint... alors en route pour la 2ème édition... en 2014 »

SELPA
Salon de l'Economie Locale en Pays d'Astrée

CONTACT
Infos.selpa@gmail.com
www.selpa.fr
Contact à la Communauté de communes :
Christine Domergue au **04 77 97 79 59**
ou **economie@pays-astree.com**

EN CHIFFRES

- **50 exposants**
- **+ de 3000 visiteurs**

ZOOM SUR

Parc d'activités de Champbayard

> A LOUER
Local de 285 m² dans les « ateliers partagés »
Prix : 639 € HT/mois

> A VENDRE
Parcelles labellisées « Qualité Loire »
23 € HT/m²
Destinées aux entreprises artisanales et industrielles

CONTACT
Christine Domergue au **04 77 97 79 59**
ou **economie@pays-astree.com**
Communauté de communes
du Pays d'Astrée
17 rue de Roanne BP1
42130 Boën sur Lignon

CHIFFRES CLÉS

- **40 000** visites par an sur le site internet (B to B) www.industries-loire-astree.com, qui vient de se doter d'une version anglaise. Consacré aux entreprises industrielles du Pays d'Astrée, il permet de promouvoir leur activité.
- **27** entreprises référencées et réparties dans 10 activités

COUP DE CŒUR Ils font la UNE des médias et des médailles

Toutes nos félicitations aux médaillés du concours des « produits fermiers innovants » organisé par le Conseil général de la Loire.

Sandrine Thomas, cogérante de l'EARL du Bois d'Allard à Sainte-Foy Saint-Sulpice s'est vu remettre la médaille d'or pour son « Flortie », fromage à base lactique au lait cru de brebis, salé et saupoudré d'orties séchées bio, tandis que Frédéric Jacquet des « Vergers du Forez » (voir Pays d'Astrée N°15) à Boën sur Lignon, brillait par sa 3ème place pour ses jus de fruits bio.

Un grand bravo aux médaillés 2013 de la 122ème édition du Salon de l'agriculture de Paris.
En participant aux différents concours organisés lors de cette manifestation nationale, ils portent haut et fort les savoir-faire de notre territoire.

Palmarès des vins
Médaille d'or pour la cuvée des « loges » de la Cave coopérative des vignerons foréziens de Trelins.
Contact : 04 77 24 00 12

Palmarès des produits divers
Médaille de bronze pour le saucisson sec fermier pur porc de la Charcuterie Chazal à Trelins.
Contact : 04 77 24 06 17

La démarche « Forez, Terre de Goût » et la Charte des Menus Foréziens

Où et comment promouvoir **un territoire à travers ses produits ?...**

Initiée par les Pays du Forez, la démarche de Forez Terre de Goût, dans laquelle s'inscrit le réseau des Menus Foréziens a débuté en 2010. Les objectifs de cette démarche sont d'introduire des produits locaux aux menus des restaurants et de faire la promotion du territoire par ses produits alimentaires.

L'adhésion au réseau des Menus Foréziens, se fait par le biais d'une charte d'engagement signée entre le restaurateur candidat et le Syndicat mixte des Pays du Forez. Les établissements labellisés s'engagent à :

- proposer, dans leur carte ou leurs menus, 6 produits originaires de la Loire ou du Puy-de-Dôme dont les deux AOP* : Fourme de Montbrison et Côtes du Forez,
- indiquer sur leur carte la provenance des produits et utiliser les outils de communication adaptés,
- renseigner leurs clients sur les possibilités de visite de sites de production,
- mettre à disposition de la clientèle une documentation touristique sur le Forez,
- participer aux réunions d'échange entre les restaurateurs organisées par le Syndicat mixte.

En retour, le Syndicat mixte assure la promotion du réseau et de ses adhérents.

Les objectifs du réseau :

- Valoriser les économies de proximité ;
- Offrir de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux
- Valoriser les savoir-faire locaux (artisans, producteurs et restaurateurs) et les produits directement liés au terroir forézien
- Offrir une lisibilité aux restaurateurs faisant l'effort de s'approvisionner en local
- Donner une image valorisante et dynamique du territoire au profit des habitants, leur permettre de mieux connaître les produits locaux
- Participer au développement de la notoriété et de l'offre touristique du Forez

Contact :
Syndicat mixte des Pays du Forez
Place du Prieuré - BP 14 - 42600 Champdieu
Tél. : 04 77 97 70 35 - www.paysduforez.fr

**AOP : Appellation d'Origine Protégée*

EN SAVOIR +

Le réseau compte désormais 22 adhérents.
Crêperie Aude de Bretagne à Montbrison, Ferme-auberge La Mitonnière à Chambles, Restaurant La Roseraie à Montbrison, **Auberge La Césarde à Marcilly-le-Châtel,** Restaurant La Taverne St-Hubert à Montbrison, Restaurant L'Estampille à Estivareilles, Restaurant La Grignotière à Marclopt, L'auberge de la Grand Font' à Bard, Restaurant Chalet La Boule d'Or à Feurs, Brasserie de l'Industrie à St-Just-St-Rambert, Ferme-auberge des Granges à Chalmazel, Le Rendez-vous des Chasseurs à Noirétable, Le Quatre saisons à St-Galmier, L'auberge des Trabuches à St-Romain-le-Puy, L'Etang nouveau à Estivareilles, Le Sauvagnard à Sauvain, **Les Sires de Semur à Sail-sous-Couzan,** Le St-Bô à St-Bonnet-le-Château, L'auberge de Marols, L'auberge Les Pensées sauvages à Chenereilles, L'auberge Le Droubliei à Saillant, La Ferme-auberge Aux Blancs Moutons à Gumières

Les partenaires sont :

- Les Chambres Consulaires (Chambre de commerce, chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat)
- Pôle agroalimentaire de la Loire,
- Association des producteurs fermiers
- Syndicats de production (Fourme de Montbrison, Brique du Forez, Côtes du forez, vins des Pays d'Urfé)
- Forez Tourisme
- Pays du Forez
- Cuisiniers de la Loire.

Bienvenue aux nouvelles entreprises

Création, reprise ou transfert d'entreprises, tout savoir…

Boën sur Lignon
- ***Le paradis des fouines***
  Françoise Brot, dépôt vente, route de Montbrison

Bussy Albieux
- ***L'auberge chez Camille***
  Table d'hôtes, Camille Pluvinage, Le Bourg

Débats Rivière d'Orpra
- ***Société Yves le Jardinier***
  Yves Rochat, entretien d'espaces verts, chemin de Philomène

Marcilly le Châtel
- ***Chambres d'hôtes***
  Gautier Grangeon, le Rézinet
- ***Le relais du Châtel***
  Développement d'une activité d'hébergement, Vivien Crozet, Le Pavé.

Montverdun
- ***L'hostellerie Del matin calme***
  Pierre-Jean Rochette, hôtel, le Pré de l'Ane
- ***Déplacement du garage automobile AJ Auto***
  Jérôme Artzet, Zone Artisanale de Chalmazel

Sail sous Couzan
- ***SASU de la Montage***
  Christiane Montagne, vente de bestiaux, route de Saint Just en Bas
- ***Brasserie La canaille***
  Grégory Pardon, micro brasserie artisanale de bière, route de Saint Georges

Saint Sixte
- ***MD paysage, Maxime Damon***
  Aménagement paysager espaces verts, lieu dit Portes

Sainte Agathe la Bouteresse
- ***Déplacement du garage Peugeot***
  Bertrand Delorme, rue de la zone industrielle

Cette nouvelle rubrique est aujourd'hui régulière dans nos magazines d'information, **pensez à signaler votre création ou reprise d'entreprise** à Christine Domergue à la Communauté de communes au **04 77 97 79 59** ou **economie@pays-astree.com**

Pôle Petite Enfance à Marcilly-le-Châtel : C'est parti !

La structure petite enfance verra le jour en 2014.
Enjeu essentiel de la politique petite enfance pour notre territoire, le programme de réalisation nous est détaillé par Marie-Hélène Briat, conseillère municipale de Marcilly-le-Châtel et conseillère déléguée référente en charge de ce projet.

Pays d'Astrée : « Pourquoi un tel projet ? »

Marie-Hélène Briat : « La décision de valider ce projet s'est fait attendre... le 15 mai dernier, nous avons eu confirmation de l'octroi de la subvention « DETR », la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux par l'Etat, d'un montant de 290 431 €, qui était déterminante pour son avancée. Dans la foulée, l'attribution des marchés aux entreprises a été actée. 13 lots ont été attribués ».

Pays d'Astrée : « Quelles sont les prochaines étapes ? »

Marie-Hélène Briat : « Le mois de juin a donné lieu à la préparation du chantier et à la coordination des différents corps de métiers. Les premiers coups de pioche débuteront au mois de juillet pour 11 mois de chantier. L'ouverture est prévue en septembre 2014 ».

Pays d'Astrée : « Quelles seront les modalités de gestion ? »

Marie-Hélène Briat : Ces derniers mois, les élus se sont posés la question des modalités de gestion. Deux options étaient possibles : la régie directe ou la gestion déléguée sous forme de DSP (Délégation de Service Public). Décision de principe a finalement été prise d'opter pour un mode de gestion sous forme de DSP pour ce futur équipement et celui existant « Mom'Astrée » à Sainte Agathe la Bouteresse. »

A NOTER : la gestion de Môm'Astrée est actuellement confiée à Léo Lagrange

EN CHIFFRES

Coût total du projet : 1 552 933 € HT
(toutes dépenses confondues)
- Conseil général de la Loire : 300 000 € (dans le cadre du CTD Contrat Territorial de Développement)
- L'Etat via la DETR : 290 431 €
- La Caisse d'Allocations Familiales : 165 600 €

EN SAVOIR +

La structure regroupera :
- un multi-accueil de 18 places. L'établissement ouvrira dans un premier temps à 12 places
- un espace polyvalent qui accueillera les temps collectifs du Relais d'Assistants Maternels et l'accueil de loisirs maternels actuellement itinérant, le tout sur une surface de 500m².

Cette opération de construction s'inscrira dans une démarche de qualité environnementale du bâtiment pour répondre aux objectifs de maîtrise des énergies, de confort des usagers, de limitation des coûts de maintenance, d'une très bonne insertion paysagère et architecturale ».

A vos agendas !

Le Forum intercommunal des associations se déroulera le **dimanche 8 septembre** au Gymnase intercommunal. Vous découvrirez à cette occasion, le nouveau guide des activités de loisirs en Pays d'Astrée ! Les associations culturelles et sportives vous présenteront leurs activités.
Le guide sera disponible dans la plupart des lieux publics : mairies, communauté de communes, office de tourisme, médiathèques et bibliothèques…

Rendez-vous du 16 au 18 août pour la 9ème édition du Foreztival

Laure Pardon et Marie Debeaux, co-présidentes de l'APIJ

« Cette année le festival accueillera à Trelins quelques grands noms de la scène musicale française : c'est en effet "La Rue Ketanou" qui viendra fêter la première soirée de concert du festival, le vendredi 16 août. Le duo Parisien "Tha Trickaz" présentera ensuite son set de musique électronique, teinté de sonorités mêlant le hip-hop et la dubstep. La soirée du samedi vibrera aux mélodies festives des musiciens du groupe "Les Ogres de Barback", suivis par le Dub incisif de "Anakronik Electro Orchestra" qui présentera une partie de son nouvel album intitulé "NoiseInSepher". Pour chacune des soirées de concerts, les groupes "Tremplins" sélectionnés en amont viendront se greffer à la programmation officielle et partageront la scène aux côtés des plus grands. Ainsi, le groupe local Montbrisonnais "Oïbara vs Lao Experiment" présentera son set Punk Rock sur la scène du Mortier le vendredi 16 Août. En outre, les viennois du groupe "Wailing Trees" joueront leur Reggae Roots / Jazzy pour ouvrir la soirée du samedi soir. Enfin, le collectif Grenoblois "La Fanfare Touzdec" clôturera ce week-end de festivités sur la scène du festival de rue le dimanche soir dans le village de Trelins. Le reste de la programmation sera bientôt dévoilé, réservant quelques surprises de taille aux Foreztivaliers et Foreztivalières !

Le Festival de rue

Le festival de rue quant à lui se tiendra dans le bourg de Trelins le dimanche après-midi à partir de 13h30. Cette manifestation, destinée autant aux festivaliers qu'aux familles de la région, propose chaque année un grand nombre de spectacles gratuits mêlant le cirque, la danse, le théâtre et la musique pour le plus grand bonheur de tous. Les spectateurs pourront ainsi déambuler dans les rues du village et découvrir les divers spectacles, stands et ateliers interactifs mis en place pour cette après-midi conviviale. Cette année le festival de rue axe sa démarche sur la sensibilisation du public aux problématiques environnementales, en proposant des activités orientées en ce sens, à l'initiative des membres de l'espace jeunes de Leigneux.

EN SAVOIR +

Le Foreztival est organisé par l'APIJ, Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes

CONTACT : Régis Charnay
APIJ - 1 rue Jules Ferry à Boën sur Lignon
Tél : 04 77 24 13 02 - www.apij.fr

Retrouvez toutes les informations sur **www.foreztival.com**

Les centres de loisirs... choisissez vos vacances...

ACCUEIL DE LOISIRS 4-12 ANS

> Le centre de loisirs intercommunal

Ouvert à tous les enfants des communes du territoire du 26 au 30 août 2013.
Itinérant sur le territoire du Pays d'Astrée, il aura lieu cet été à Marcilly le Châtel.
Organisé par la Communauté de communes, géré et animé par la MJC du Pays d'Astrée
Inscriptions à la journée avec repas ou demi-journée.

Au programme
Top chef, n'oubliez pas les paroles, Fort Boyard, visite d'une chocolaterie…

> MJC du Pays d'Astrée

Fonctionnement
Il fonctionne du 8 juillet au 2 août dans les locaux de la MJC ou des écoles de Boën sur Lignon.
Il organise des séjours courts en plus de l'accueil à la journée.

Au programme
Création de robot, chasse aux trésors, fabrication de cocktails, camp Tom Sawyer…

CONTACT
MJC du Pays d'Astrée - François Gaynon - 1 rue Jules Ferry à Boën sur Lignon
paysdastree.mjc@wanadoo.fr - **Tél : 04 77 24 45 59 -** www.wix.com/mjcpaysdastree/info

> Association Familles Rurales de Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Trelins

Fonctionnement
Il est ouvert du 8 au 26 juillet à la salle des fêtes de Marcoux. Il organise des séjours courts en plus de l'accueil à la journée.
- Pour les 8/12 ans du 29/07 au 01/08 : aventures au lac des sapins
- Pour les 11/13 ans du 16 au 19/07 : « 100% sport », initiation au canoë-kayak, trottinette de descente, baptême de plongée…

Les inscriptions s'effectuent en semaine complète avec panachage en journée ou demi-journée.

> Rencontre parents et équipe d'animation : mercredi 3 juillet à 20h30 salle des fêtes de Marcoux

Au programme
1ère semaine : à la découverte de ce qui m'entoure, en visite à l'Ecopôle du Forez.
2ème semaine : le monde marin, en visite à l'aquarium de Lyon et au Parc de la tête d'or.
3ème semaine : à la recherche de grands talents, en visite au Space kid à Savigneux…

CONTACT
Sophie Moulin au **04 77 97 50 17**

ACCUEIL DE LOISIRS 10-13 ANS

> Le secteur 10-13 ans intercommunal

Géré directement par la Communauté de communes depuis 2009.

Fonctionnement
Un mini-séjour est prévu du 19 au 23 août à Annonay : Camp aventures avec au programme safari, jeux de pistes, activités nautiques (raft, hot-dog…), baignade…

Inscriptions
Sur dossier.

CONTACT
Communauté de communes du Pays d'Astrée
Charlotte Merle
au **06 47 30 00 46**

ACCUEIL DE LOISIRS 13-18 ANS

> Le secteur ados de l'APIJ

Géré par l'APIJ, il fonctionne à l'initiative des « espaces jeunes » qui se rassemblent tout au long de l'année dans 4 communes et qui travaillent leur projet d'été.

Au programme
- Camp « Raid aventure » du 22 au 26/07 dans la Drôme (16 jeunes maximum)
- Chantier jeunes bénévoles à Goutelas du 8 au 12 juillet, en mode « camping », « La légende du bois sacré »
- Stage de foot ASSE du 8 au 13 juillet proposé par le Conseil général en partenariat avec l'ASSE
- Séjour « été jeunes » du Conseil général du 22 au 25 juillet « 100% hip hop »
- Chantier jeunes bénévoles au Foreztival du 13 au 17/08 à Trelins

CONTACT
Greg Bruyat (en remplacement de Julie Guérin) au **06 12 66 83 80**
APIJ - 1 rue Jules Ferry à Boën sur Lignon
Tél : 04 77 24 13 02
www.apij.fr

SECTEUR 18-25 ANS

> Les clubs de jeunes de l'APIJ

Les jeunes sont ici force de proposition. L'APIJ assure un appui technique et administratif à leurs projets.
Le Foreztival fait partie des grands projets de l'année à organiser.

CONTACT
Régis Charnay
APIJ - 1 rue Jules Ferry à Boën sur Lignon
Tél : 04 77 24 13 02
www.apij.fr

Mise en sécurité incendie du château de Goutelas

Devenue une priorité, la nécessaire mise en conformité des lieux a impliqué une amélioration de la mise aux normes incendie. Un nouveau système a été mis en place en cette fin d'année 2012 par la Communauté de communes.

Il consiste en un procédé d'alarme incendie avec des détecteurs de fumée qui déclenchent une alarme sonore par le biais d'ondes radios. Cette solution est commercialisée depuis peu. Validée par les services de prévention du SDIS (service départemental incendie et secours), elle est utilisée pour sécuriser des monuments historiques car elle évite le perçage de trous dans les murs, les poutres, les planchers ou les tapisseries de valeur. Cette technologie est néanmoins encore peu employée dans les lieux publics.
Spécialisée en électricité industrielle, la société BS Automatisation à Débats Rivière d'Orpra, a effectué les travaux.

Détecteurs installés au château de Goutelas

EN CHIFFRES

Coût **50 000 € HT** correspondant à la mise en place de la nouvelle alarme avec renforcement des détections de fumée dans toutes les pièces et diffusion sonore sur l'ensemble du château.

Passerelle de La Baume

Retour sur **les projets de passerelles sur le Lignon**

Jérôme Venet technicien en charge de l'environnement à la Communauté de communes

« Faisant suite à la réalisation et la mise en service de la passerelle de la Baume en aval du barrage du même nom, sur la commune de Sail sous Couzan, deux autres projets de passerelle issus du volet paysage du contrat de rivière vont être mis en place.
La consultation des entreprises dans le cadre des marchés publics a été lancée au mois d'avril.
Le projet se décompose en deux tranches. Une tranche ferme correspond à la construction de la passerelle entre Boën sur Lignon et Trelins pour le mois d'octobre 2013, une tranche conditionnelle pour la construction de la passerelle du Grand Pré entre Saint Etienne le Molard et Montverdun pour le 1er semestre 2014. L'entreprise Eiffage a été retenue pour la réalisation des travaux lors du conseil du 12 juin. »

EN CHIFFRES

- Passerelle Boën sur Lignon-Trelins : **122 616 € HT**
- Passerelle du Grand Pré : **176 717 € HT**
- Subvention Conseil général de la Loire : **30%**
- Subvention Région Rhône Alpes : **30%**

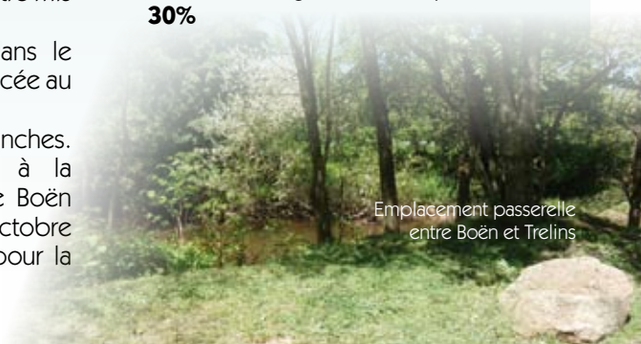

Emplacement passerelle entre Boën et Trelins

Clin d'œil à Marc Delacroix

Nous l'évoquions sur le magazine N°16, après 12 ans de présidence et 25 ans d'investissement au Centre Culturel de Goutelas, Marc Delacroix a laissé sa place à Marie-Claude Mioche, nouvelle présidente de l'association. Alors, zoom sur cet amoureux de Goutelas...

En 1972, Marc Delacroix intègre l'école vétérinaire de Lyon. Très vite il s'aperçoit que les valeurs qui y dominent et la conception du métier de vétérinaire ne correspondent pas à son idéal de travail et de vie. Mai 68 est proche. Partager le savoir, partager le pouvoir, tendre vers une moindre inégalité entre les personnes, voilà qui lui correspond bien mieux, en écho avec ce qui a bercé sa prime jeunesse, les débats familiaux autour des valeurs de la résistance. La création de l'association étudiante « CEFALE », CEntre de Formation Appliquée à L'Élevage au service des « paysans », avec Michel Fontaine, professeur à l'École vétérinaire lui permettra les premières actions concrètes, entre autres, l'aide apportée aux paysans du Larzac*, sa rencontre avec Marcel Louison, ancien Maire d'Ailleux, « un autre de mes pères »... qui l'amène à toucher « Goutelas » du doigt... Déjà conscient des problèmes d'environnement, il cherche à vivre des solutions compatibles avec des relations humaines plus solidaires et fraternelles...C'est le début de l'aventure... et une constante : « rêver certes, c'est essentiel, mais bâtir absolument! »

La création de structures vétérinaires mutualistes...

Ses premières formations pour les éleveurs avec le CEFALE se font au château de Goutelas. S'établissent les liens avec une certaine mouvance paysanne autour de cette maison, pour partie portée à cette époque par Marcel Louison. S'ensuivra la création, avec son ami Thierry Segreto, de structures vétérinaires conventionnées dans les environs dont la COPAV, ayant pour objet la formation, la prévention et la mutualisation de la santé animale, en adéquation donc avec les valeurs qui les animent. *« Deux ans de discussions passionnantes, de débats improbables avec les éleveurs, entre autres à Goutelas, pour créer ces structures ».* Nous sommes en 1980...

Goutelas, les années post-reconstruction...

1976, Robert Guillaumond succède, après la phase mythique de la restauration, à Paul Bouchet à la présidence du Centre culturel de Goutelas et *« réussit avec les Païs à maintenir la maison ».* En 1985 le syndicat intercommunal devient, *« non sans difficultés »*, propriétaire des lieux pour un franc symbolique ... *« la maison, restaurée, est donnée au Pays, acte essentiel »*...

Il faut relancer l'association, essoufflée. Marc Delacroix s'y emploie activement. *« En 1990 Jean Bonnard devient Président et me demande d'assurer le secrétariat et la prise en charge de la culture ».* C'est le début d'une relation très forte avec « Goutelas ». *« Ma rencontre avec Goutelas fut une évidence. Avec la confiance de Jean Bonnard et une équipe nouvelle, je relance l'activité culturelle tout en appréhendant les difficultés économiques. La succession des « Païs », Josette et Paul, qui ont largement porté la maison sur 30 ans, est un défi à relever... Une page doit se tourner. Jean Bonnard qui a su amorcer la transition passe la main et je suis élu Président en 2000 ».*

Goutelas une maison difficile exigeante prenante...

Marc Delacroix s'engage corps et âme dans ses nouvelles fonctions. *« Il fallait faire accepter l'instauration d'une gestion économique professionnelle à Goutelas tout en continuant à maîtriser nos dépendances vis-à-vis des uns et des autres. Il fallait relancer par ailleurs une action culturelle en lien avec le territoire et le monde »* dit-il.

« Les mythes de L'Astrée et d'Arcadie, auxquels Paul Bouchet (le 3ème de ses pères ! ndlr) saura nous initier, qui sont au cœur de ce patrimoine culturel majeur qu'est le roman d'Honoré d'Urfé, trop négligé par les Foréziens, allaient nous y aider. Je pense toujours qu'ils constituent une toile de fonds structurante pour le Forez, son identité, son développement touristique (donc économique) et culturel. Dans les années 2000, la bataille de la construction de la « salle des devises » avec la Communauté de communes du Pays d'Astrée, portera cette marque. La création des Chemins de L'Astrée auxquels j'ai consacré énormément d'énergie en est une amorce, mais encore bien trop en deçà des possibles. Il faudrait continuer, surtout accentuer la démarche. Ce territoire avec ses potentialités devrait pouvoir tirer les fruits d'un tourisme vert et culturel ambitieux et le monde paysan y trouver des solutions par la promotion de ses produits et ses potentialités d'accueil. Pour ce faire il faut y croire, en avoir l'ambition et la volonté, être fier de son territoire pour mieux le valoriser. J'ai rendu ma copie après le 50ème anniversaire de Goutelas, qui fut un peu à l'image de ce que je pense que Goutelas doit être, entre autres un lieu où les différences osent se rencontrer, se créer des ponts pour bâtir ensemble».

1ère tribune AG constitutive de la COPAV - oct.1980 : Bernard Quérat, Gérard Dalbègue, Jean-Claude Ker, René Couturier, Bernard Gerin, Marc Delacroix

** cf le dvd « Tous au Larzac » 2011 prix du meilleur documentaire de Christophe Rouaud ...*

BLOC NOTES

> Septembre 1953, naissance de Marc Delacroix à Lille
> D'origine vosgienne, il passe l'essentiel de sa jeune vie dans le bassin minier du Pas de Calais
> Il est père de 2 enfants de 18 et 15 ans.

On en parle

Un groupe de travail du nom de « chemin de Montaigne », vient d'être mis en place.

De retour d'Italie, pour rejoindre Bordeaux et après avoir traversé la Loire en bateau à Feurs, le philosophe et humaniste Montaigne aurait rejoint Boën sur Lignon pour se rendre à Saint-Laurent Rochefort, puis Noirétable via Saint Didier sur Rochefort en longeant une partie de la voie romaine.

L'idée serait de créer un circuit linéaire qui pourrait être relié à des boucles existantes ou à créer autour des bourgs traversés. Le groupe de travail réfléchit à l'itinéraire à emprunter et aux différents types de supports, contenu et signalétique envisageables le long de ce chemin.

« Continuons à rêver »

Boennales-Printaflor
12 mai 2013

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne en stage à la ferme des Grandes Rases à Marcilly le Châtel

Inauguration de la passerelle de la Baume

Carte-blanche à Goutelas

Les vacances de Pâques au centre de loirsirs intercommunal à Sail sous Couzan

Fête du Boeuf à Marcilly le Châtel

Finales Volley-ball au gymnase intercommunal

SELPA

Colloque AgriGoutelas

Fédération viticole à Goutelas

Ça bouge à " Môm'Astrée "

Semaine de l'Europe

Festival des jeunes de Sail sous Couzan

Activité musique

Réalisation d'une terrasse

Sortie à la médiathèque à Boën sur Lignon

Communauté de communes

Pays d'Astrée

ZOOM D'AGENDA

L'Estival de la Bâtie — Du 1er au 27 juillet 2013 — danse, théâtre, cirque, musique — 42

Escapades/Castellades... à la Bâtie d'Urfé
Claudine Charreyre - *Je chante pour passer le temps*
> **Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 juillet à 19h**
Dans la grange

Compagnie Le Souffleur de verre - *Le Roi Nu*
> **Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 juillet à 21h15**
Dans la cour d'honneur

Sortir en famille à la Bâtie d'Urfé - *Jeux et animations*
> **Du mercredi 10 au samedi 13 juillet à 15h30**
Dans les jardins

Orchestre Symphonique Saint-Étienne Loire
Viva Verdi !
> **Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 juillet à 21h15**
Dans la cour d'honneur

Compagnie Artifice Unique - *Au feu et à mesure*
> **Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 juillet à 22h30**
Dans les jardins

L'Ateuchus - *No Rose…*
> **Les 17 et 18 juillet à 17h30** - Dans la grange

Compagnie Un de ces 4 - *Madame et sa croupe !*
> **Mercredi 17 et jeudi 18 juillet à 19h**
Dans les jardins

Ballet Victor Ullate
Le Sacre du printemps suivi de Y et de Jaleos
> **Mercredi 17 et jeudi 18 juillet à 21h15**
Dans la cour d'honneur

Les contes de Florette - *Les aventures de Tilu le luthier*
> **Samedi 20 juillet à 17h30** - Dans la grange

Compagnie Cirque Exalté - *Complètement swing !*
> **Samedi 20 juillet à 19h** - Dans les jardins

Ensemble Carpe Diem - *Don Juan*
> **Samedi 20 juillet à 21h15** - Dans la cour d'honneur

Les contes de Florette - *Les aventures de Tilu le luthier*
> **Mercredi 24 juillet à 17h30** - Dans la grange

Théâtre de l'Unité - *Gourmandisiaque*
> **Mercredi 24 juillet à 19h** - Dans les jardins

Cotton Club Show
> **Mercredi 24 juillet à 21h15** - Dans la cour d'honneur

Compagnie Halte - *Les Loups du Chaperon*
> **Vendredi 26 et samedi 27 juillet à 17h30**
Dans la grange

Compagnie du Lysandore - *L'éveil du Dragon*
> **Vendredi 26 et samedi 27 juillet à 19h**
Dans les jardins

Scène et Public - *Monsieur Chasse !*
> **Vendredi 26 et samedi 27 juillet à 21h15**
Dans la cour d'honneur

POINT DE VENTE :
l'Office de tourisme du Pays d'Astrée
au 04 77 24 01 28

BRÈVE

Diego et Menzo Gatte
sur la plus haute marche...

Nous évoquions ses prédispositions en tant qu'accordéoniste sur le précédent magazine. Le petit surdoué de l'accordéon, Diégo Gatte, a encore brillé puisqu'il vient de recevoir à Paris, le 1er prix national « catégorie 4 supérieure danse », tandis que son petit frère Menzo recevait le 1er prix national « catégorie 1 débutant benjamin ».
Un grand bravo à ces talentueux enfants!

A vos agendas

Animations de l'ambassadeur du tri
> **Jeudi 11 juillet** - Marché de Boën sur Lignon

Concert plein air "Today is a good Day"
> **Samedi 13 juillet à 19h** - Château de Goutelas

Fête du 14 juillet
> **Dimanche 14 juillet** - Château de Goutelas

Visite du Pays d'Art et d'Histoire "Du passé médiéval à l'aventure industrielle"
> **Mercredi 17 juillet à 17h** - Boën sur Lignon
Départ de l'Office de Tourisme - 6 €

Concert de vielle à roue
> **Vendredi 19 juillet à 20h30**
Eglise de Boën sur Lignon

Soirée oenologie et patrimoine
> **Samedi 27 juillet à 20h** - Château, musée des vignerons du Forez à Boën sur Lignon

Visite du Pays d'Art et d'Histoire "Du passé médiéval à l'aventure industrielle"
> **Mercredi 7 août à 17h** - Boën sur Lignon
Départ de l'Office de Tourisme - 6 €

Concert « A deux violes esgales »
> **Vendredi 9 août à 20h** - Château de Goutelas

Foreztival
> **Les 16,17,18 août**
Trelins

Spectacle en plein air
« Le roi se meurt d'Eugène Ionesco »
> **Jeudi 29 août à 20h** - Château de Goutelas

Forum intercommunal des associations
> **Dimanche 8 septembre** - Gymnase intercommunal

Animations de l'ambassadeur du tri
> **Jeudi 12 septembre** - Marché de Boën sur Lignon

Visite gratuite des centres d'enfouissement et de tri à Firminy et Roche la Molière
> **Mercredi 11 et vendredi 13 septembre**
Départ 7h30 parking Moizieux, inscription Communauté de communes

90 ans de l'Etoile Boën basket
> **Samedi 14 septembre** - Gymnase intercommunal

Journées Européennes du patrimoine
> **Samedi 14 septembre et dimanche 15 septembre**

Conférence Humanisme et manières de table
> **Vendredi 20 septembre à 20h**
Château de Goutelas

Chanson « Jean Ferrat en balade »
> **Vendredi 27 septembre à 20h**
Château de Goutelas

Course du Haut Forez
> **Dimanche 29 septembre** - Sail sous Couzan

Colloque « Humanisme et histoire du droit »
> **Du 3 au 5 octobre** - Château de Goutelas

Animations de l'ambassadeur du tri
> **Jeudi 10 octobre** - Marché de Boën sur Lignon

Remise des médailles de l'intercommunalité au monde associatif
> **Vendredi 11 octobre à 19h**
Château de Goutelas

Théâtre « Stabat Mater Furiosa »
> **Vendredi 18 octobre à 20h**
Château de Goutelas

Concert « Cappella Forensis »
> **Samedi 19 octobre** - Eglise de Marcilly le Châtel

La Communauté de communes du Pays d'Astrée ne saurait être tenue responsable des omissions, reports ou annulations des manifestations. Pour toutes précisions sur les manifestations culturelles et touristiques contactez l'Office de Tourisme au **04 77 24 01 28 - www.otpaysdastree.fr**

ADRESSES UTILES
Communauté de communes du Pays d'Astrée

Siège administratif
17, rue de Roanne BP 1 - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 97 72 48 - Fax : 04 77 97 72 49
e-mail : info@pays-astree.com - **www.pays-astree.com**

Services
- **Accueil, secrétariat** : Denise Voldoire
04 77 97 72 48 - pays-astree@wanadoo.fr
- **Déchets ménagers** : Alain Corvi - **06 47 23 48 05**
04 77 97 79 00
ambassadeurtri-pays-astree@orange.fr
- **Direction des Services** : Patricia Faye-Chazal
04 77 97 72 48 - info@pays-astree.com
- **Economie** : Christine Domergue
04 77 97 79 59 - economie@pays-astree.com
- **Environnement** : Jérôme Venet - **04 77 97 79 01**
environnement-pays-astree@orange.fr
- **Finances** : Isabelle Marcoux
04 77 97 79 57 - finances-pays-astree@wanadoo.fr
Isabelle Thevenet - **04 77 97 79 04**
gestion-pays-astree@orange.fr
- **Jeunesse** : Charlotte Merle - **06 47 30 00 46**
04 77 97 79 03 - jeunesse-pays-astree@orange.fr
- **Services à la population** : Dorine Nottin
04 77 97 79 58
services-population-pays-astree@wanadoo.fr
- **Services techniques** : Gilles Fourny
06 47 24 04 99 - **04 77 24 24 08**
gymnases.astree@wanadoo.fr
- **Tourisme** : Valérie Deveaux
04 77 97 79 02 - tourisme@pays-astree.com

Gymnases
Rue Arquillière - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 24 24 08 - gymnases.astree@wanadoo.fr

Déchèterie
La Presle - 42130 Arthun - **Tél. 06.07.23.82.13**

Office de Tourisme
17 place de l'Hôtel de Ville - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél. 04 77 24 01 28 - ot.pays-astree@wanadoo.fr
www.otpaysdastree.fr
Claude Crepet : claude@otpaysdastree.fr

Pôle Petite Enfance - " Môm'Astrée "
La Bouteresse - 1617 RD 1089
42130 Ste-Agathe la Bouteresse
Multi accueil : Nathalie Olivier
04 77 24 40 25 - mom.astree@leolagrange.org
Relais assistantes maternelles : Sylviane Ballet
04 77 24 15 92 - ram.astree@leolagrange.org
www.mom-astree.org

RAPPEL DES PERMANENCES

HABITAT
> 1er jeudi de chaque mois de 10h à 12h
sans rendez-vous avec le PACT LOIRE

POINT CONSEIL EN ARCHITECTURE
Sur rendez-vous uniquement pris au 04 77 97 72 48.
Une nouvelle consultation est en cours par le Conseil général de la Loire, ce service de conseil gratuit délivré par un architecte DPLG sera maintenu. Dès que connues, les modalités pratiques vous seront communiquées. Dernière permanence de Mme Chavanat : lundi 15 juillet de 15h à 19h.

Communauté de communes Pays d'Astrée